

La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 4,50 euros - Abonnement : 15,00 euros

Ni anges, ni bêtes

Ni anges, ni bêtes, nous nous savons être dotés d'une *nature* et d'une *surnature*. Il s'ensuit qu'en ce monde il existe deux *sociétés parfaites*, l'Église et l'État, œuvrant chacune dans son ordre pour le Bien commun.

Nous savons également que, bien qu'il faille, selon saint Thomas d'Aquin, les distinguer, Dieu est le créateur de cette *nature* et de cette *surnature*. Il s'ensuit que, tout comme il ne peut y avoir de conflit entre grâce et raison, il ne devrait y avoir d'opposition ou de rivalité entre Église et État. Bien plus, les relations normales entre ces deux *sociétés* devraient être l'union des volontés et la conformité des sentiments.

Mais l'abandon quasi général du droit naturel (divin) par les États modernes les a conduits à une véritable révolte contre Dieu - selon le mot de Clemenceau - et l'Église.

D'aucuns en concluent que cette situation est irréversible et qu'il n'y a plus rien à attendre de l'ordre politique, sinon la persécution.

Une telle détresse traduit, en fait, un réel manque de foi envers le Créateur et un non moins réel mépris envers Sa créature.

Nous autres, légitimistes, savons que la solution se trouve à portée de notre main tout autant qu'elle se trouvait à portée de la main des contemporains de sainte Jeanne d'Arc.

En dépit des accidents de l'histoire, Dieu veille toujours avec le même soin jaloux sur la *nature* et la *surnature* de ceux qu'Il a créés à Son image !

Vive Dieu ! Vive le Roy !

Dominique Coudé

Quelque temps avant de faire avaliser le Traité de Lisbonne simplifié par le Parlement français, M. Nicolas Sarkozy était en visite dans les Emirats arabes unis et y signait un accord militaire qui prévoit l'installation en 2009 d'une base navale française sur le détroit d'Ormuz. La grande politique méditerranéenne que souhaite le président de la république et la confrontation avec l'Iran trouveront certainement leur compte dans cet accord. Mais il est permis de se demander ce qu'attend M. Sarkozy de cette convention militaire. De façon caractéristique, le très officieux *Figaro* a titré sur le détroit d'Ormuz et l'accord signé entre la France et les Emirats arabes unis, alors qu'il faisait pratiquement l'impasse sur le vote du Traité de Lisbonne. Certes, ce traité qui est le énième du genre n'apportera pas aux 27 plus de consistance ou de détermination, mais la mise en pages du quotidien de Serge Dassault montre bien où vont les préférences de la majorité présidentielle française : tout pour un grand rôle de la Cinquième république et rien pour l'affirmation au jour le jour des intérêts français dans les instances européennes.

D'après ce que l'on chuchote dans les milieux bien informés, les militaires français auraient à nouveau le vent en poupe et œuvreraient pour que la France réintègre la structure de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qu'elle avait quittée en 1966 du temps du général De Gaulle. Ainsi, le rapprochement avec Washington auquel procède M. Sarkozy pourrait trouver sa raison d'être non seulement dans les

choix personnels de l'actuel président de la république, mais aussi dans son souci d'équilibrer l'Etat. En tout cas, que les yeux se tournent vers la Méditerranée ou vers le Secrétariat général de l'Alliance atlantique, il est difficile de savoir ce que veulent les plus hautes autorités de l'Etat. Ces autorités semblent, à mon avis, vouloir mener à nouveau une politique tous azimuts, qui ne peut qu'exclure une saine politique européenne. Pour l'heure, notre diplomatie semble être frappée du sceau de l'ambiguïté.

Les milieux nationalistes français se sont fait une spécialité d'attaquer tout ce qui touche de près ou de loin aux institutions européennes. Ils nous rappellent qu'en leur temps, certains membres de l'Action Française faisaient campagne pour Georges Clemenceau et s'acharnaient contre Joseph Caillaux, coupable à leurs yeux de chercher un arrangement avec l'Allemagne de Guillaume II. Après deux guerres mondiales, l'Europe vaut mieux que de nouveaux conflits, et il faut tout l'aveuglement de ces nationalistes pour croire que c'est servir la cause de notre pays en le fourvoyant dans une politique de grandeur. Puisque M. Sarkozy se dit gaulliste, nous aimerions qu'il nous dise s'il veut d'une France jouant pleinement son rôle sur le continent européen ou s'il caresse encore des rêves dignes du dix-neuvième siècle. Espérons que la présidence française de l'Union européenne durant le second semestre 2008 éclai-

ra notre lanterne et que, pour ce qui est de la candidature turque à l'Union européenne, des décisions claires seront prises. Pour le moment, la politique présidentielle, coincée entre Alger ou Jérusalem et Bruxelles, est trop ambiguë pour ne pas appeler de multiples réserves.

Les fidèles de *La Gazette Royale* se rappelleront peut-être qu'il y a une quinzaine d'années, j'avais invité, dans ces colonnes, les royalistes français à "voter Richelieu". N'étant pas très à même de juger la politique intérieure du cardinal, je me bornerai à souligner que, en politique extérieure, Richelieu refusait tout agrandissement du domaine royal hors de proportion avec les besoins de la Couronne de France. Il a, certainement, essayé de mettre sur pied un système de sécurité collective européen. A un moment où les aréopages bruxellois se perdent dans le sable et où, en France, la Cinquième république hésite entre "la grandeur" et "le Pré carré", l'exemple de Richelieu me semble digne d'être médité, car l'Etat français ne peut à la fois mener une politique tous azimuts et, en même temps, assurer la sécurité intérieure et extérieure du Français moyen. Puisque la politique française est actuellement dénuée de lignes de force, souhaitons simplement que d'ambiguïtés en ambiguïtés, la Cinquième république nous épargne, au moins, des aventures trop coûteuses pour le pays.

Fait le 9 février 2008
Pierre Campguilhem

***Message de Monseigneur le duc d'Anjou
à l'occasion des cérémonies du 21 janvier 2008⁽¹⁾***

Monsieur le duc, Mon cousin,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Comme chaque 21 janvier, plusieurs milliers de Français, comme vous ici, conviés à l'initiative de l'Institut de la Maison de Bourbon, se réunissent pour commémorer la mort du Roi Louis XVI. Au-delà du geste de piété vis-à-vis du Roi Martyr dont votre présence témoigne, il y a la marque d'un très fort amour pour notre pays, la France.

En effet, honorer la mémoire du Roi, c'est rappeler une expression de la culture française dont le Roi était à la fois le garant et l'initiateur. Sa mort, en ce sens, a été une rupture dans la chaîne de la souveraineté française à laquelle nous sommes très attachés quelle que soit notre place ou notre rang dans la société. Mais, au-delà, elle doit être regardée désormais, en ce XXI^{ème} siècle, avec les yeux de l'espoir et de l'avenir.

Le Roi est mort, vive le Roi ! Tel était l'adage de l'ancienne monarchie. En lui-même, il symbolisait le formidable dynamisme que l'Ancien Régime portait en lui. Le siècle de Louis XVI a été celui qui a apporté à la France de très nombreuses découvertes en sciences, en médecine et des ouvertures sur les nouveaux continents.

Ce sont ces mêmes progrès que nous devons, nous aussi, rechercher. Que seraient une dynastie et son représentant s'ils n'étaient porteurs de l'espoir et de l'avenir que représente maintenant la "génération Eugénie" ?

Je n'entends pas m'adresser aux nostalgiques, mais aux porteurs d'espoir, à ceux qui "*n'ont pas peur des lendemains*" selon la belle formule du feu Saint-Père.

Je le fais avec d'autant plus de conviction que cet espoir n'est pas une utopie. Il est prouvé, en permanence, par les dix siècles d'histoire que ma famille a écrits avec les Français. Espoir insufflé par Hugues Capet et les premiers capétiens lorsqu'ils ont restauré le royaume au X^{ème} siècle, espoir de la souveraineté retrouvée avec Jeanne d'Arc et Charles VII lorsque certains avaient failli faire disparaître la France avec le traité de Troyes qui sacrifiait notre indépendance en même temps qu'il niait la légitimité de la succession statutaire, espoir encore, incarné avec le bon Roi Henri IV lorsqu'il a reconstruit le royaume après trente ans de guerres. Chaque fois, ce fut l'union de la dynastie avec les Français qui a permis de reprendre le chemin des lendemains meilleurs. Quelle belle leçon !

Cet espoir, en tant qu'héritier légitime des Rois de France, je souhaite l'incarner. Ainsi, en cette période de vœux, j'adresse les miens et ceux de la Princesse Marie-Marguerite, mon épouse, les plus fervents, à tous ceux qui bâtissent l'avenir, qui se placent en position de créateurs dans le domaine des arts, de la science, de l'économie. A ceux qui développent les nouvelles technologies et qui, une nouvelle fois, repoussent les frontières. A ceux qui fondent des familles, engendrant les générations de demain.

Tel est le message laissé par Louis XVI dans ses ultimes paroles : que mon sang "*ne retombe jamais sur la France*". Ainsi tous ensemble, sans rancœur, mais fidèles à nos traditions, nous bâtissons, pour nos enfants, l'avenir.

Signé : Louis, duc d'Anjou

1) Message adressé à l'Institut de la Maison de Bourbon.

Démocratie en Afrique : *Un rêve passé ?*

Lors du 16^{ème} sommet franco-africain à La Baule le 19 juin 1990, le président Mitterrand ouvrait la campagne pour la démocratisation de l'Afrique : *"Il y aura - disait-il - une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation..."*. Tout en se défendant de vouloir jouer au donneur de leçon - *"cette forme subtile de colonialisme"* - le "grand humaniste" ajoutait : *"Lorsque je dis démocratie, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai, naturellement, un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure... A vous, peuples libres, à vous, États souverains que je respecte, de choisir votre voie, d'en déterminer les étapes et l'allure..."*. Autrement dit : faites ce que vous voulez mais démocratisez ! La démocratie étant une *"valeur universelle"* (sic), il n'y a aucune place qui puisse être laissée aux Africains pour rechercher des modèles politiques plus respectueux des faits et des réalités de leur continent que ce qui s'est inventé sur les bords de la Tamise au XVIII^{ème} siècle !

Deux décennies après La Baule, le bilan de la démocratisation est largement négatif. Partout se main-

tiennent, reviennent ou se renforcent des pouvoirs autoritaires prédateurs. La démocratisation en Afrique se limite à la promulgation de constitutions que personne ne respecte, et à l'organisation sporadique d'élections truquées. Le cœur de la conception occidentale de la démocratie - l'alternance et les contre-pouvoirs - reste profondément obscur pour un continent où les traditions multiséculaires enseignent que l'autorité ne se partage pas.

Pour comprendre l'incompatibilité foncière entre Afrique et démocratie, il est bon de revenir aux événements présents du Kenya⁽¹⁾. Tout commence le 27 décembre dernier avec l'annonce de la victoire à l'élection présidentielle du sortant Kibaki. Son concurrent malheureux, Odinga, se précipite pour dénoncer - à juste titre - des fraudes éhontées, et il se garde de dissuader ses partisans de prendre machettes et sagaies pour aller manifester. Bilan : au moins 1 500 morts et 250 000 personnes déplacées. Et voilà envolées les illusions démocratiques entretenues depuis qu'en 2002 le président Daniel Arap Moi - successeur de Jomo Kenyatta en 1978 - se laissait mettre dehors sans opposer trop de résistance. Pourquoi cet échec du processus démocratique kenyan ?

La théorie démocratique postule l'existence de forces politiques concurrentes, représentant les intérêts matériels et moraux

des différents groupes sociaux, groupes dont les membres se définissent en politique comme "citoyens", et non en fonction de leurs particularismes identitaires - ethniques, religieux, etc... Elle suppose également que les gouvernants élus loyalement, gouverneront non dans le seul intérêt de leurs supporters mais en vue de l'intérêt général, et un certain nombre de contre-pouvoirs sont mis en place pour servir de garde-fous.

Mais comment faire fonctionner ce modèle en Afrique où les États sont des ensembles artificiels, les nations inexistantes, le concept de citoyenneté inconnu, les traditions bousculées par la colonisation et ruinées avec la modernisation, où les idéologies n'ont aucune emprise sur la masse de la population, où il n'existe pratiquement aucune marge de manœuvre permettant à des programmes politiques différents de se distinguer les uns des autres, où, en bref, il n'existe aucun argument propre à mobiliser des électeurs en dehors de l'appel par les candidats aux solidarités ethniques. C'est donc en ravivant les vieilles haines interethniques et les solidarités claniques que les politiciens africains, depuis cinquante ans, parviennent à mobiliser des électeurs - et, à défaut, des combattants - à leur profit.⁽²⁾

Pour autant, il ne s'agit pas seulement de conflits identitaires, car les intérêts matériels ne sont pas loin derrière. Par exemple, le conflit du Kenya oppose monsieur

(Suite page 5)

1) Source : hebdomadaire *Jeune Afrique* n° 2453 et suivants et *Afrique Asie* de février 2008.

2) Sur l'importance et la permanence du fait ethnique en Afrique : *Afrique, de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, par Bernard Lugan - Ch. de Bartillat, éd. 1995.

Kibaki - ethnie Kikuyu - et monsieur Odinga - ethnie Luo.⁽¹⁾ Une vieille rivalité oppose les Kikuyus bantouphones et agriculteurs, et les Luos, nilotiques et pasteurs. Or, malgré ses 580 000 km², le Kenya ne compte en terre arable que 8 % de son territoire. Les Kikuyus pratiquant la culture sur brûlis qui "consomme" énormément de terres, il y a une permanente "faim de terre" qui débouche sur des violences interethniques récurrentes⁽²⁾. Qui plus est, avec un indice de fécondité de cinq enfants par femme, la démographie est une des plus galopantes d'Afrique - 8 millions d'habitants en 1961, 32 millions en 2003. A cet antagonisme traditionnel autour de la terre, s'ajoute le fait que, depuis 1963, les Kikuyus - 18 à 22 % de la population - soit directement avec Kenyatta, puis indirectement avec Arap Moi, et enfin directement à nouveau avec Kibaki, dirigent le pays en favorisant systématiquement leur ethnie et les ethnies qui leur sont alliées.

Accéder au pouvoir en Afrique signifie la possibilité de favoriser l'ethnie à laquelle on appartient et qui vous a soutenu, mais aussi d'accéder aux ressources de l'État,

d'en détourner une partie au titre de l'enrichissement personnel, et une autre partie au titre de la redistribution souterraine des revenus au profit de sa famille, de son village ou de son ethnie. Être au pouvoir dans un État africain, c'est aussi disposer d'une marge de manœuvre considérable, en l'absence de contreponds institutionnalisés. Ainsi la constitution camerounaise interdit d'aller au-delà de deux mandats présidentiels. Qu'à cela ne tienne, Paul Biya, président depuis 1982, va faire voter une révision constitutionnelle qui lui permettra de se représenter en 2011..., autant dire, accéder à la présidence à vie.

On voit que les enjeux de l'accès au pouvoir d'État sont, en Afrique, d'une autre nature que ce que montre le spectacle démocratique occidental et ses jeux de salon subtils, pervers et masqués de Vénitiens décadents. Et l'importance de ces enjeux explique l'âpreté des conflits et les millions de morts comptabilisés depuis les prétendues "indépendances". Dans ces conditions, voir dans le multipartisme et les élections les conditions néces-

saires à l'instauration d'un équilibre stable en Afrique serait une pure rêverie d'intellectuel si l'on ne soupçonnait pas derrière cette promotion de la démocratie libérale la présence de grands intérêts industriels et financiers, soucieux de voir l'Afrique entrer de plein pied dans le champ de la mondialisation des échanges, pour leur plus grand profit.

Reste que la présence et l'influence chinoises se font de plus en plus massives en Afrique, au fur et à mesure que l'Europe y perd des points à force de donner des leçons qui insupportent ses partenaires africains. Ceux-ci commencent à regarder avec un intérêt croissant en direction des modèles politiques asiatiques, comme ceux de la Chine et de Singapour, capables d'associer avec succès libéralisme économique et pouvoir politique centralisé et fort. Il semble bien que l'heure ait tourné depuis La Baule et que le modèle démocratique prôné par Mitterrand soit en passe d'être considéré comme obsolète avant d'avoir jamais fonctionné.

Saint Martin Betuy

1) A laquelle appartient par son père d'origine kenyane l'actuel candidat démocrate afro-américain, monsieur Odimba.

2) Telle la fameuse révolte des Mau-Mau - société secrète Kikuyu - en 1953.

Erratum

Dans l'article intitulé "La course à l'Arctique", aux pages 8 et 9 du n° 113 de *La Gazette Royale*, merci de bien vouloir lire "la distance entre l'Asie et l'Europe sera raccourcie de 8 000 kilomètres par rapport à la route maritime passant par le canal de Panama" et non "de 800 kilomètres" comme indiqué par erreur.

18^{ème} Session d'été de formation légitimiste

Du dimanche 20 au vendredi 25 juillet 2008 :

au Centre d'accueil communal de la Bétangeais (35160 Monterfil)

Frais réels (avec hébergement en dortoir à la Bétangeais) 82 €

Tarif réduit pour familles nombreuses : 41 € par enfant

Renseignements et inscriptions auprès de :

FBL (BP 10307, 35703 Rennes cedex 7 – Tél. 09 71 31 10 40 – fed.bretonnelegitimiste@orange.fr)

Qui sont les FARC ?

Dans un discours prononcé le 11 janvier 2008, le président du Venezuela, Hugo Chávez, a encore fait parler de lui. Il a, en effet, déclaré ce jour-là que *“les FARC⁽¹⁾ et l’ELN⁽²⁾ ne sont pas des groupes terroristes, mais de véritables armées qui occupent un espace en Colombie”*. Et il a poussé l’audace jusqu’à demander aux gouvernements latino-américains et à l’Union européenne de retirer les FARC de la liste mondiale des organisations terroristes.

Si ses affinités idéologiques pour ces guérilleros en lutte contre le gouvernement de Bogota n’ont surpris personne, en revanche, sa nouvelle demande a suscité un tollé. Faire reconnaître la légitimité du combat de la guérilla et son statut de belligérant aux termes du droit international, voilà ce qu’une majorité de Colombiens ne peut accepter. Le président colombien, Alvaro Uribe, a d’ailleurs clairement fait savoir qu’il n’acceptait pas une telle ingérence dans les affaires de son pays, même s’il reconnaissait le rôle positif de Chávez dans la libération de deux otages des FARC début janvier.

Pour comprendre comment la Colombie en est arrivée à cette situation, il faut remonter jusqu’en 1964, année de la création des FARC par Manuel Marulanda. A l’origine, il s’agit du bras armé du Parti communiste colombien. Au fil des ans, se constitue, en fait, une véritable armée qui fait passer sous son contrôle des portions de territoire de plus en plus vastes, et dont le but est de renverser par la voie militaire le gouvernement et instaurer un régime communiste, à l’image de ce qui s’était passé à

Cuba à la fin des années cinquante. Malgré les offensives militaires lancées par les gouvernements successifs, le mouvement marxiste parvient à maintenir ses positions dans les zones les plus rurales. Après quatre décennies, ce conflit armé a fait au total plus de 50 000 morts et des milliers de disparus.

Dès le départ, les FARC se sont financées grâce à divers trafics, mais les années 1990 ont constitué un tournant. Le vide laissé par le démantèlement des grands cartels de la drogue à partir de 1993 fut rapidement comblé par des milliers de petites organisations. Celles-ci permettent aux narco-trafiquants d’échapper plus facilement à la police, mais dans les zones de guérilla, elles sont à la merci des FARC qui exigent un pourcentage de leurs bénéfices en échange de leur protection. D’autre part, cette décennie vit le développement des groupes armés paramilitaires, apparus en réaction à la guérilla et qui gagnèrent progressivement en pouvoir grâce à leurs liens avec le monde politique.

Ces deux phénomènes firent que les pratiques des FARC évoluèrent. Les massacres de civils devinrent plus fréquents dans les opérations de guérilla, de même que les enlèvements. En 1998, le gouvernement d’Andrés Pastrana négocia avec les FARC un accord de paix qui fut rompu par ces dernières. La raison ? Pastrana voulant relancer la lutte contre les trafiquants de drogue, accepta le plan de soutien des Etats-Unis avec une aide finan-

cière et militaire de 600 millions de dollars par an, ce que les FARC virent d’un très mauvais œil puisqu’on s’attaquait à leur principale ressource financière.

Son successeur, l’actuel président Alvaro Uribe, est politiquement à droite et a toujours eu un discours d’une grande fermeté contre la guérilla. Ce qui n’a rien d’étonnant quand on sait que son père a été assassiné par les FARC et que lui-même a été la cible de plusieurs attentats. Dès son élection en 2002, il prit une série de mesures destinées à acculer militairement les FARC. Le plan “Patriote”, un des grands axes de ce programme, s’est traduit par un déploiement militaire massif dans le sud-ouest du pays et une plus forte surveillance aérienne. Dans le cadre de cette politique, il a ensuite proposé une quasi-amnistie des forces d’Auto-défense Unies de Colombie (AUC, groupe paramilitaire nationaliste) et obtenu que ces milices déposent les armes, ce qui pose le problème de leur réinsertion. Les paramilitaires s’étant rendus parfois coupables d’exactions, cette loi a suscité une intense polémique. Surtout, depuis un an, un scandale éclabousse le président et une grande partie de la classe politique libérale et conservatrice à cause de leurs liens présumés avec les paramilitaires. Uribe a, néanmoins, réussi à faire reculer l’insécurité : près de 500 otages ont été libérés par des opérations ces deux dernières années, et plusieurs fronts militaires ont disparu. Entre 2002 et 2007, le nombre de combattants armés au sein des FARC serait passé d’environ 17 000 à moins de 10 000.

1) Forces Armées Révolutionnaires de Colombie.

2) Armée de Libération Nationale, mouvement de guérilla communiste, moins important que les FARC.

Cela n'a pas empêché les FARC de continuer leurs opérations. Fin 2006, elles ont essayé de reprendre leur bastion historique de La Julia, dans le département du Meta, en vain cependant. S'il est indéniable qu'elles ont subi des revers, la pression du pouvoir central les a contraintes à modifier leurs modes opératoires. Ainsi, la crainte des bombardements a-t-elle conduit les rebelles à agir de nouveau par petits groupes et à limiter les grands rassemblements. L'appui de Chávez apparaît donc comme une aubaine inespérée pour les FARC. La reconnaissance d'un statut de belligérant leur permettrait d'être en

position de force pour d'éventuelles négociations de paix. Et c'est là tout le problème, car elles ne font rien d'autre que de se livrer au narco-trafic, attaquer les populations civiles sans discernement, effectuer des enlèvements et violer les règles de la guerre : autant de pratiques qui correspondent à la définition du terrorisme. Les prises d'otages par les FARC ont fait l'actualité en France ces derniers mois en raison de la volonté affichée du président Sarkozy de faire libérer Ingrid Betancourt. Mais si la Franco-colombienne (enlevée en 2002 alors qu'elle était sénateur

et candidate à l'élection présidentielle) est l'otage le plus médiatisé, il ne faut pas oublier que les FARC en détiennent 700 autres. En ce sens, le chantage que permettent les enlèvements est désormais un outil économique et politique qui sert leur nouvel objectif. C'est un instrument inique et répugnant qui leur a rapporté beaucoup d'argent et d'influence concrète. Par conséquent, légitimer les FARC, leur idéologie et leur injuste cause serait un remède pire que le mal.

D. Favas

Quelques nouvelles d'Europe orientale

Alors que, dimanche 17 février 2008, l'indépendance unilatérale de la province serbe du Kosovo doit être proclamée et que l'Union européenne semble s'embourber une fois de plus dans les Balkans, il n'est pas inintéressant de passer en revue les événements marquants des derniers mois en Europe orientale. Un nouveau chef d'État russe doit être élu en mars 2008.

Russie

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) n'enverra pas d'observateurs pour contrôler la régularité des votes à l'élection présidentielle russe du 2 mars prochain. Le bureau spécialisé de cette organisation pan-européenne installé à Varsovie n'a pu s'entendre avec le Kremlin. Il est en revanche à noter qu'une délégation du Conseil de l'Europe (Strasbourg) a séjourné à Moscou. Le Conseil de l'Europe est spécialisé dans le respect des droits de l'homme. 07.02.2008

Moscou/Belgrade

D'après le correspondant dans la capitale russe du quotidien allemande "*Neue Züricher Zeitung*", les autorités russes se feraient une raison de l'élection à la présidence de l'Etat serbe de Boris Tadic. Celui-ci a été qualifié en Occident de "pro-européen" mais le correspondant de presse souligne que

cela ne l'a pas empêché de vendre la compagnie pétrolière serbe NIS au géant russe Gazprom. Les personnalités politiques russes les plus en vue ont affirmé que toutes les cartes du Kremlin en Serbie n'avaient peut-être pas été perdues. Moscou escompterait, malgré l'élection de Tadic, un développement heureux de ses relations avec Belgrade. 04.02.2008

Varsovie/Washington

La Pologne attendrait de Washington des garanties financières afin que des éléments du système anti-missiles américain puissent être déployés sur le territoire polonais. Varsovie préférerait des négociations bilatérales avec les USA, sans que l'OTAN n'entre en jeu. Pour le reste, le nouveau Premier ministre polonais, Donald Tusk, maintient son opposition au gazoduc germano-russe et fait grise mine à la Rus-

sie. Le gouvernement américain devrait verser plusieurs centaines de millions de dollars pour la modernisation des forces armées polonaises. 17.01.2008

Londres/Moscou

L'agence de Presse britannique *Reuters* a annoncé que l'organisme culturel du Royaume-Uni *British Council* avait dû interrompre ses activités à Saint-Petersbourg et Ekaterinbourg. La sécurité du personnel de cet institut ne serait plus garantie. Une trentaine d'employés russes de ces organismes auraient été interrogés par les services secrets russes. Moscou accuse Londres d'exercer cette activité culturelle dans les deux villes, sans base juridique et sans payer d'impôts. Au Foreign Office, l'on rappelle cette affaire à l'expulsion de quatre diplomates russes de Grande-Bretagne en juin 2007. 17.01.2008

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Vienne/Budapest

Le groupe pétrolier et gazier hongrois MOL cherche à mettre sur pied un accord de coopération international pour assurer la distribution de produits pétroliers dans les Balkans. Ce réseau serait long de 27 000 kilomètres et desservirait : la Slovénie, la Croatie, la Bosnie, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Autriche. MOL et le groupe étatique autrichien OMV pourraient fusionner. 05.12.2007

Varsovie/Vilnius

La première visite à l'étranger du nouveau Premier ministre polo-

nais, M. Donald Tusk, aura été pour la Lituanie. Il y aurait été question du renouvellement de vieilles centrales nucléaires, celles en activité en Lituanie datant de l'époque soviétique. Moins étonnantes sont les mises en garde prononcées, à cette occasion, à l'encontre de la Russie, qui, selon Varsovie et Vilnius, voudrait retrouver son influence dans ce qui était sa chasse gardée jusqu'en 1991. 30.11.2007

Communisme

Dans l'esprit de ces petites nouvelles d'Europe orientale, signalons la parution à l'automne

2007 d'un *Dictionnaire du communisme*. Il est publié aux Editions Larousse sous la direction de M. Stéphane Courtois. Son prix : 28 euros pour 648 pages. M. Courtois a rassemblé autour de lui une équipe de vingt chercheurs, qui, ensemble, livrent un bon panorama de ce phénomène totalitaire. On y apprend, par exemple, que Karl Marx avait dédié *Le Capital* à Darwin. La rédaction de ce dictionnaire n'aurait pas été possible sans l'ouverture des archives des pays de l'Est.

Pierre Campguilhem

Le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes...

Le 17 février 2008, le parlement du Kosovo a unilatéralement proclamé l'indépendance de la province serbe du Kosovo. Dans un courrier adressé le 18 février à son homologue Fatmir Sejdiu, Nicolas Sarkozy a, au nom de la France, reconnu l'indépendance de ce micro-Etat. Les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Finlande, le Danemark, la Belgique, la Pologne et l'Autriche ont immédiatement suivi. L'Espagne n'a pas souhaité faire cette reconnaissance. Quant à Chypre elle a déclaré que cette proclamation était "juridiquement neutre".

Nous avons pensé intéressant de reproduire ci-dessous la lettre adressée par M. Sarkozy à M. Fatmir Sejdiu.

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 17 février, vous avez informé la France de la décision prise par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008 de proclamer l'indépendance du Kosovo et de s'engager à mettre en œuvre l'intégralité du statut préparé par l'Envoyé Spécial des Nations Unies, Martti AHTISAARI, y compris les dispositions en faveur de la communauté serbe et l'appel à une présence internationale pour superviser les mises en œuvre de ce statut du Kosovo.

Les ministres des Affaires étrangères des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, prenant acte de cette nouvelle réalité, ont confirmé aujourd'hui l'en-

gagement européen au Kosovo.

J'ai l'honneur de vous informer que la France, en plein accord avec cette déclaration de l'Union Européenne, et tirant les conséquences de la résolution adoptée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008, reconnaît dès à présent le Kosovo comme un État souverain et indépendant.

Je vous propose que nos deux pays établissent des relations diplomatiques. Dans l'attente de la désignation d'un ambassadeur, je vous propose de nommer Mme Delphine BORIONE, précédemment chef de notre bureau de liaison à Pristina, en qualité de Chargée d'affaires a.i.

Je souhaite que la nouvelle page qui s'ouvre ainsi entre la

France et le Kosovo conduise nos deux pays à développer leurs relations non seulement sur le plan politique, mais également dans les domaines culturel, universitaire et économique.

Je saisis également cette occasion pour vous redire le prix qu'attache la France à ce que l'indépendance du Kosovo contribue à la stabilité des Balkans occidentaux. Je forme le vœu que la mise en œuvre des dispositions du statut puisse avancer rapidement et que le Kosovo établisse avec tous ses voisins des relations de bon voisinage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nicolas SARKOZY

Une démonstration de force des États-Unis face à la Chine ?

En janvier 2007, la Chine avait démontré sa capacité à détruire des satellites en abattant un satellite météo avec un missile.

Le 21 février 2008, les États-Unis ont-ils voulu montrer à la face du monde qu'ils en étaient tout aussi capables ?

Le prétexte a été la dérive d'un satellite espion américain dont les réservoirs étaient chargés d'environ 450 kg d'hydrazine. L'hydrazine est un carburant toxique qui aurait pu causer des dégâts importants en se répandant à la surface de la terre. La vérité est que la probabilité pour qu'un débris de satellite de quelque importance puisse atteindre la terre sans s'être consumé dans les couches denses de l'atmosphère est quasi nulle...

Un missile SM-3 tactique a donc été tiré de l'USS Lake Erie et a frappé le satellite au-dessus de l'océan Pacifique.

“A cet égard (la viabilité du système antimissile américain), je crois que l'opération parle d'elle-même”, a déclaré Robert Gates, Secrétaire américain à la Défense.

“La laïcité, c'est-à-dire, l'État neutre entre les religions”

Ernest Renan

Les récentes déclarations de M. Sarkozy sur la place des religions dans la société ont déclenché une vive polémique qui a pu faire croire, un instant, que la “patrie” était en danger. Ségolène Royal, François Bayrou et Dominique de Villepin ont appelé à la *“vigilance républicaine”*. Ils étaient accompagnés du maire de Paris Bertrand Delanoë, du député des Verts Noël Mamert, du communiste André Guérin, du député de la droite souverainiste Nicolas Dupont-Aignan, de Pierre Lefranc, ancien Chef de Cabinet du général De Gaulle... Il ne manquait plus qu'un “raton laveur” pour compléter cette liste à la Prévert... Ces “responsables” ont affirmé avoir *“en commun un certain nombre de convictions et de valeurs”* parmi lesquelles figurent les *“fondamentaux d'une laïcité ferme et tolérante”*. Ils ont dit *“leur refus de toute dérive vers une forme de pouvoir purement personnel confinant à la monarchie élective”*.

Que s'était-il passé exactement ?

Le premier événement marquant avait été le discours du Chef de l'État au Palais du Latran, le 20 décembre 2007, alors qu'il recevait, ce jour, le titre de “chanoine honoraire” de Saint-Jean de Latran. En voici quelques extraits :

*“Messieurs les Cardinaux,
Mesdames et Messieurs,
Et si vous le permettez, Chers Amis,*

Permettez-moi d'adresser mes premières paroles au cardinal Ruini, pour le remercier très chaleureusement de la cérémonie qu'il vient de présider...

“Je renouvelle au Saint-Père l'attachement que je porte à son projet de déplacement en France au deuxième semestre de l'année 2008. En tant que président de tous les Français, je suis comptable des espoirs que cette perspective suscite chez mes concitoyens catholiques et dans de nombreux diocèses...”

“En me rendant ce soir à Saint-Jean de Latran, en acceptant le titre de chanoine d'honneur de cette basilique, qui fut conféré pour la première fois à Henri IV et qui s'est transmis depuis lors à presque tous les chefs d'État français, j'assume pleinement le passé de la France et ce lien si particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'Église.

C'est par le baptême de Clovis que la France est devenue Fille aînée de l'Église. Les faits sont là. En faisant de Clovis le premier souverain chrétien, cet événement a eu des conséquences importantes sur le destin de la France et sur la christianisation de l'Europe...”

“Au-delà de ces faits historiques, c'est surtout parce que la foi chrétienne a pénétré en profondeur la société française, sa culture, ses paysages, sa façon de vivre, son architecture, sa littérature, que la France entretient avec le siège apostolique une relation si particulière. Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes. Et la France a apporté au rayonnement du christianisme une contribution exceptionnelle...”

“Tout autant que le baptême de Clovis, la laïcité est également un fait incontournable dans notre pays. Je sais les souffrances que sa mise en œuvre a provoquées en France chez les catholiques, chez les prêtres, dans

les congrégations, avant comme après 1905. Je sais que l'interprétation de la loi de 1905 comme un texte de liberté, de tolérance, de neutralité est en partie, reconnaissons-le, cher Max Gallo, une reconstruction rétrospective du passé...

“Pour autant, il n'est plus contesté par personne que le régime français de la laïcité est aujourd'hui une liberté : la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de pratiquer une religion et la liberté d'en changer, la liberté de ne pas être heurté dans sa conscience par des pratiques ostentatoires, la liberté pour les parents de faire donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs convictions, la liberté de ne pas être discriminé par l'administration en fonction de sa croyance.

La France a beaucoup changé. Les citoyens français ont des convictions plus diverses qu'autrefois. Dès lors la laïcité s'affirme comme une nécessité et oserais-je le dire, une chance. Elle est devenue une condition de la paix civile. Et c'est pourquoi le peuple français a été aussi ardent pour défendre la liberté scolaire que pour souhaiter l'interdiction des signes ostentatoires à l'école.

Cela étant, la laïcité ne saurait être la négation du passé. La laïcité n'a pas le pouvoir de couper la France de ses racines chrétiennes. Elle a tenté de le faire. Elle n'aurait pas dû. Comme Benoît XVI, je considère qu'une nation qui ignore l'héritage éthique, spirituel, religieux de son histoire commet un crime contre sa culture, contre ce mélange d'histoire, de patrimoine, d'art et de traditions populaires, qui imprègne si profondément notre manière de vivre et de penser...

“C'est pourquoi nous devons tenir ensemble les deux bouts de la chaîne : assumer les racines chrétiennes de la France, et même les valoriser, tout en défendant la laïcité, enfin parvenue à maturité...”

“Le temps est venu que, dans un même esprit, les religions, en particulier la religion catholique qui est notre religion majoritaire, et toutes les forces vives de la nation regardent ensemble les enjeux de l'avenir et non plus seulement les blessures du passé...”

“Depuis le siècle des Lumières, l'Europe a expérimenté tant d'idéologies. Elle a mis successivement ses espoirs dans l'émancipation des individus, dans la démocratie, dans le progrès technique, dans l'amélioration des conditions économiques et sociales, dans la morale laïque. Elle s'est fourvoyée gravement dans le communisme et dans le nazisme. Aucune de ces différentes perspectives - que je ne mets évidemment pas sur le même plan - n'a été en mesure de combler le besoin profond des hommes et des femmes de trouver un sens à l'existence...”

“Le fait spirituel, c'est la tendance naturelle de tous les hommes à rechercher une transcendance. Le fait religieux, c'est la réponse des religieux à cette aspiration fondamentale qui existe depuis que l'homme a conscience de sa destinée.

Or, longtemps la République laïque a sous-estimé l'importance de l'aspiration spirituelle...

“Aujourd'hui encore, la République maintient les congrégations sous une forme de tutelle, refusant de reconnaître un caractère culturel à l'action caritative...”

“Je pense que cette situation est dommageable pour notre pays...”

“Mais un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent...”

“Et puis je veux dire également que, s'il existe incontestablement une morale humaine indépendante de la morale religieuse, la République a intérêt à ce qu'il existe aussi une réflexion morale inspirée de convictions religieuses...”

“Dans la République laïque, l'homme politique que je suis n'a pas à décider en fonction des considérations religieuses. Mais il importe que sa réflexion et sa conscience soient éclairées notamment par des avis qui font référence à des normes et à des convictions libres des contingences immédiates. Toutes les intelligences, toutes les spiritualités qui existent dans notre pays doivent y prendre part...”

“C'est pourquoi j'appelle de mes vœux l'avènement d'une laïcité positive, c'est-à-dire d'une laïcité qui, tout en veillant à la liberté de penser, à celle de croire et de ne pas croire, ne considère pas que les religions sont un danger, mais plutôt un atout...”

“Il s'agit en revanche de rechercher le dialogue avec les grandes religions de France et d'avoir pour principe de faciliter la vie quotidienne des grands courants spirituels plutôt que de chercher à la leur compliquer...”

“... je souhaiterais me tourner vers ceux d'entre vous qui sont engagés dans les congrégations, auprès de la Curie, dans le sacerdoce, l'épiscopat...”

“Sachez que nous avons au moins une chose en commun : c'est la vocation. On n'est pas prêtre à moitié, on l'est dans toutes les dimensions de sa vie. Croyez bien qu'on n'est pas non plus président de la République à moitié...”

“Partout où vous agirez, dans les banlieues, dans les institutions, auprès des jeunes, dans le dialogue inter-religieux, dans les universités, je vous soutiendrai. La France a besoin de votre générosité, de votre courage, de votre espérance. Je vous remercie.”

Après avoir tenté de donner satisfaction aux autorités religieuses catholiques sans rien renier de ses convictions laïques, Nicolas Sarkozy se risquait au même exercice, en Arabie Saoudite, devant le Conseil Consultatif de Riyad, le 14 janvier. Exercice, ici, encore plus difficile, car, de plus, il ne fallait choquer ni les Chrétiens, ni les Juifs ! Quelques passages de son intervention :

*“Monsieur le Président du Conseil Consultatif,
Je vous remercie des mots chaleureux par lesquels
vous m’avez accueilli.*

*Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil,*

A travers vous j’adresse à toute la nation saoudienne le salut fraternel de la France.

Ce salut, je veux l’adresser aussi à toute la nation arabe et à toute la communauté des croyants.

Je n’oublie pas que pour tous les musulmans l’Arabie Saoudite c’est une terre sacrée où le Prophète a recueilli la parole de Dieu pour l’enseigner aux hommes. Tous les musulmans à travers le monde pensent cela de l’Arabie Saoudite.

D’ici partit il y a 14 siècles le grand élan de piété, de ferveur, de foi qui allait tout emporter sur son passage, qui allait convertir tant de peuples et faire naître l’une des plus grandes, des plus belles civilisations que le monde ait connues.

Ici, en Arabie Saoudite, ce sont les lieux les plus saints de l’Islam, vers lesquels chaque Musulman dans le monde se tourne pour prier.

Sans doute, Musulmans, Juifs et Chrétiens ne croient-ils pas en Dieu de la même façon. Sans doute n’ont-ils pas la même manière de vénérer Dieu, de le prier, de le servir. Mais au fond, qui pourrait contester que c’est bien le même Dieu auquel s’adressent leurs prières ? Que c’est bien le même besoin de croire ? Que c’est le même besoin d’espérer qui leur fait tourner leurs regards et leurs mains vers le Ciel pour implorer la miséricorde de Dieu, le Dieu de la Bible, le Dieu des Évangiles et le Dieu du Coran ?

Enfin, le Dieu unique des religions du Livre.

Dieu transcendant qui est dans la pensée et le cœur de chaque homme.

Dieu qui n’asservit pas l’homme mais qui le libère.

Dieu qui est le rempart contre l’orgueil et la folie des hommes.

Dieu qui par-delà toutes les différences ne cesse de délivrer à tous les hommes un message d’humilité et d’amour, un message de paix et de fraternité, un message de tolérance et de respect.

Ce message, il a souvent été dénaturé. Ce message, il a souvent été détourné...

“Tous ces excès, toutes ces dérives doivent-ils nous amener à condamner la religion ? Je l’affirme, je

réponds non, car le remède serait pire que le mal. Le sentiment religieux n’est pas plus condamnable à cause du fanatisme que le sentiment national ne l’est à cause du nationalisme.

En tant que chef d’un État qui repose sur le principe de la séparation de l’Église et de l’État, je n’ai pas à exprimer ma préférence pour une croyance plutôt que pour une autre. Je dois les respecter toutes, je dois garantir que chacun puisse librement croire ou ne pas croire, que chacun puisse pratiquer son culte dans la dignité...

“J’ai le devoir de faire en sorte que chacun, qu’il soit juif, catholique, protestant, musulman, athée, franc-maçon ou rationaliste, se sente heureux de vivre en France, se sente libre, se sente respecté dans ses convictions, dans ses valeurs, dans ses origines.

Mais j’ai le devoir aussi de préserver l’héritage d’une longue histoire, d’une culture, et, j’ose le mot, d’une civilisation...

“Il n’y a pas de civilisation qui ne soit le produit d’un métissage. L’Occident a recueilli l’héritage grec grâce à la civilisation musulmane...

“Une politique de civilisation, c’est une politique de la diversité, c’est une politique qui fait du respect des opinions, des cultures, des croyances, des religions un principe universel. Mais, chers amis saoudiens, la diversité ce n’est pas seulement une valeur occidentale. C’est une valeur qui doit être commune à toutes les civilisations. D’ailleurs, la diversité, c’était une valeur qui était à l’honneur à Alexandrie, à Constantine, à Cordoue. C’est une valeur que j’ai voulu faire respecter en France en créant le Conseil du Culte Musulman...

“La politique de civilisation, c’est ce que font tous ceux qui œuvrent pour un Islam ouvert, un Islam qui se souvient des siècles où il était le symbole de l’ouverture d’esprit et de la tolérance, qui se souvient que ses savants traduisirent Aristote et Platon et qu’ils furent pendant des siècles, les savants de l’Islam, à la pointe du progrès des sciences...

“Quand Sa Majesté le Roi Abdallah rencontre le Pape, ce geste a plus d’importance pour la paix et pour l’avenir de la civilisation que bien des conférences internationales...

“... il signifie au monde, ce geste, qu’aux yeux du Roi, le temps n’est plus pour les religions à se combattre entre elles, mais à combattre ensemble contre

(Suite page 12)

le recul des valeurs morales et spirituelles, contre le matérialisme, contre les excès de l'individualisme...

ment des intérêts en commun. Elles ont aussi un idéal commun...

“L’Arabie Saoudite et la France n’ont pas seule-

“Vive l’amitié franco-arabe !”

Le grand écart devenant de plus en plus difficile à tenir, recevant les autorités religieuses pour la cérémonie des vœux, le 17 janvier, le président a, selon le porte-parole de l'Élysée *“réaffirmé son attachement au principe de laïcité, principe de respect de toutes les croyances et non un combat contre les religions”*. A cette réception assistaient les responsables des principales religions pratiquées en France : catholiques, orthodoxes, protestants, musulmans, bouddhistes et juifs.

“Le débat actuel sur la laïcité, c’est surtout une question de vocabulaire. C’est beaucoup de bruit pour rien.” a remarqué, avec sagacité, le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France.

Près d’un mois plus tard, le 14 février, M. Sarkozy s’est rendu au dîner annuel du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) alors qu’il revient habituellement au Premier ministre de le présider. Bonne pâte, M. Fillon était, malgré tout, présent avec la quasi-totalité des membres du gouvernement. Le beau monde politique français avait également fait le déplacement à l’exception de François Hollande. Quant à Ségolène Royal, elle arrivait après le départ de M. Sarkozy.

Le président du CRIF, Richard Pasquier, y a vivement plaidé en faveur de la loi de 1905 qui a permis *“aux Juifs la neutralité bienveillante, qui a garanti l’égalité et inventé des solutions empiriques aux problèmes ponctuels”*. *“Pour nous, cette loi fait partie du surmoi identitaire qui nous lie à la République. Je suis un partisan résolu de la laïcité, je ne suis pas un adepte de la religion laïque”*, a-t-il déclaré.

Nicolas Sarkozy a répliqué : *“Je n’ai jamais dit que la morale laïque était inférieure à la morale religieuse. Je n’ai jamais dit que l’instituteur était inférieur au curé, au rabbin ou à l’imam pour transmettre des valeurs. Mais ce dont ils témoignent n’est tout simplement pas la même chose... Je persiste et j’ai le plaisir de signer... Quinze ans après que l’on a entendu François Mitterand confesser croire aux forces de l’esprit, mesure-t-on la chape de plomb intellectuelle qui s’est abattue sur notre pays pour s’offusquer qu’un président en exercice puisse dire tout simplement que l’espérance religieuse reste une question importante pour l’humanité, et que croire dans quelque chose vaut parfois mieux que croire que tout se vaut.”* Le président a continué en demandant *“qu’à partir de la rentrée 2008, tous les enfants de CM2 se voient confier la mémoire d’un des 11 000 enfants français victimes de la Shoah”*.

“Quelle salade de société !”, aurait dit Maupassant.

Là-dessus, Emmanuelle Mignon, Directeur de cabinet du président, ajoutait son grain de sel. Elle aurait déclaré, d’après VSD du 21 février, que les sectes étaient un “non-problème” en France. Dans le même entretien, elle aurait jugé “scandaleuse” la liste des mouvements sectaires établie en 1995 et aurait dit “s’interroger” sur la présence de la Scientologie.

“Ce n’est pas à moi de dire si la scientologie est une secte, il y a une commission pour cela”, se “défilait” Nicolas Sarkozy le lendemain.

Quant à Madame Mignon, interrogée par Angélique Négroni du Figaro, elle démentait en ces termes : *“Je n’ai pas dit la phrase que l’on me prête. S’il y a des mouvements sectaires qui abusent de la faiblesse des gens ou qui troublent l’ordre public, ils constituent un problème. On cherche d’ailleurs les moyens de renforcer notre action contre ces mouvements. Mais ce n’est pas parce qu’un mouvement spirituel n’appartient pas officiellement à une Église, comme l’Église catholique, qu’il est nécessairement sectaire. Si ces mouvements ne troublent pas l’ordre public, il n’y a pas de raison de les interdire par respect pour la liberté de conscience”*.

Et à propos de la Scientologie : *“Je ne connais pas précisément le dossier de la Scientologie mais si ce mouvement ne crée pas de trouble à l’ordre public et s’il n’est pas à l’origine d’abus de faiblesse de gens, notre législation ne permet pas de l’interdire”*.

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, croyait devoir intervenir et déclarait : *“Le respect de la laïcité et de la pratique religieuse ne s’accommode d’aucun laxisme avec la dérive sectaire”*. Et Ségolène Royal de dénoncer *“des dérapages sur tous les sujets”*. Et Corinne Le Page de dénoncer *“une philosophie générale... déconstruction de la laïcité à la française.”*

Jean-Pierre Raffarin avait le mot de la fin en ramenant tout ce petit monde vers l’essentiel : *“on s’en passerait, surtout en période électorale”*.

Louis Brékilien

Un peu de philosophie...

Nos contemporains s'éloignent de plus en plus des principes énoncés jadis par Aristote, puis repris et christianisés par saint Thomas d'Aquin. La raison en est que les principaux systèmes de pensée qui se partagent leurs faveurs et qui régissent nos sociétés modernes sont aux antipodes de la sagesse élaborée dans le monde greco-latin et assumée ensuite par l'Église. La conséquence en est que notre monde, en perpétuelle recherche d'un nouvel ordre social, devient littéralement absurde. Ces principaux systèmes de pensée sont le *nominalisme* et l'*idéalisme*. Pour mieux les saisir, il faut, dans un premier temps, tenter d'approcher la notion de *connaissance*.

Selon l'observation la plus constante de l'expérience quotidienne, chaque être humain a une connaissance à deux degrés :

- la connaissance sensible, d'une part,
- la connaissance intellectuelle, d'autre part.

La connaissance sensible est la connaissance immédiate des sens. Élémentaire, elle nous apprend qu'il n'y a pas deux êtres au monde qui soient semblables et que le changement est la loi de l'univers et de l'humanité.

Face à cette expérience sensible, l'intelligence s'interroge. Elle cherche le comment et le pourquoi, elle cherche à saisir des relations, des oppositions, des caractères variables ou permanents, des qualités ou des quantités. Elle tente de dépasser la diversité des phénomènes pour découvrir la nature intime des choses et leur fonctionnement. Ce second degré dans l'acte de connaître se réalise dans l'idée, c'est la connaissance intellectuelle.

Cela étant dit, passons à nos deux systèmes de pensée.

Le système nominaliste enseigne que la connaissance humaine est limitée à la connaissance sensible et que les idées n'ont aucun caractère d'universalité. Elles ne sont que des mots, des noms - d'où l'appellation de *nominalisme*.

La valeur de l'intelligence en devient uniquement pratique : elle permet, seulement, de désigner les choses et les êtres, de les classer, de les décrire.

La conséquence immédiate de ce système est que la vérité n'existe pas. Reflet de la connaissance sensible, qui nous enseigne que le changement est la loi de l'univers, elle se fait, s'élabore, évolue sans cesse et est, constamment, "*en recherche*". Toute référence à des normes est abandonnée pour ne plus considérer seulement que la vie dans son flux brutal et changeant.

Priorité est alors donnée aux sens et aux passions, au sentiment et à la sensibilité.

Ce système de pensée conduit :

- à l'apologie des vices et des pulsions, comme chez

Diderot, Sade et nombre de nos législateurs modernes ;

- à la fascination pour la mort et la destruction : "*La logique socialiste, c'est la liberté, et la liberté fondamentale, c'est le suicide ; en conséquence, le droit au suicide direct ou indirect est donc une valeur absolue dans ce type de société.*" (Jacques Attali) ;

- au culte du nombre : "*Vous avez juridiquement tort, parce que vous êtes politiquement minoritaires.*" (André Laignel en 1981) ;

- au culte du corps : le sport élevé à la hauteur d'une religion ;

- au culte de la force chez un Nietzsche ou de la force et de la race chez un Hitler : "*Toujours, devant Dieu et devant le monde, le plus fort a le droit de réaliser sa volonté. L'Histoire le prouve : à celui qui n'a pas la force, le droit en lui-même ne sert à rien du tout.*" (Munich, le 13 avril 1923).

Quant au système idéaliste, il enseigne que la connaissance humaine est limitée à la seule réalité immédiatement perçue par l'esprit, c'est-à-dire, ses idées. L'*idéalisme* se complaît dans la pure activité de l'esprit. Il mutile le réel et, par souci simplificateur, va jusqu'à nier la diversité des êtres et des choses, la variété du monde et la richesse de la vie.

L'intelligence tentée par l'*idéalisme* tourne à l'esprit de système. L'idéologue, troublé par la complexité du monde, s'évade dans le refuge de la raison raisonnable et se perd dans un univers irréel. L'*idéalisme* est inhumain !

Quelques citations.

- "*Pour établir solidement la République, il faut réduire la population de moitié.*" (Jean Bon-Saint-André à la Convention en 1793)

- "*Explorer, chercher, découvrir, aller au-delà de ses propres limites pour que l'homme se libère, y compris de lui-même, est l'essence même du socialisme.*" (François Mitterand in *L'Abeille et l'Architecte*)

- "*Après que tout aura été ouvert, libéré, humanisé par notre effort commun, il restera à attendre que*

(Suite page 14)

jaillisse d'un esprit, ou plus probablement d'un mouvement de la conscience collective, ce rayon de lumière nécessaire pour éclairer le monde, celui d'une nouvelle civilisation, réunissant dans une même perception spiritualiste, l'affranchissement de l'être et le tracé du destin de l'espèce." (Valéry Giscard d'Estaing in *Démocratie française*)

Sauveur d'un monde voué au mal, l'*idéalisme* invente perpétuellement des valeurs destinées à être les fondements d'un nouvel ordre social et politique, satisfaisant pour l'esprit et excitant pour l'imagination.

L'idéologue promet le bonheur, tel Victor Hugo dans *Les Misérables* : "*Le XIX^{ème} siècle est grand, mais le XX^{ème} siècle sera heureux. Alors plus rien de semblable à la vieille histoire. On n'aura plus à craindre une conquête, une invasion, une usurpation... On pourrait presque dire : il n'y aura plus d'événements. On sera heureux.*"

Notre "gloire nationale" n'avait évidemment pas prévu l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, les soixante millions de morts du bolchevisme, les dix millions de morts du nazisme...

Nominalisme et *idéalisme* sont, en apparence, contradictoires, mais, dans la pratique, ils se rencontrent dans une convergence néfaste.

L'histoire montre que le *nominalisme* détruit les sociétés et ne contribue jamais à en édifier. Mais, les sociétés une fois détruites, la voie est libre pour l'*idéalisme*.

La vérité n'existant pas, il n'y a ni normes, ni lois qui s'imposent pour organiser la société et les doctrines politiques ne sont que des constructions abstraites de notre intelligence. Rien, donc, de plus interchangeable que ces "modèles de société" qui promettent le bonheur et que les idéologues échafaudent dans une perpétuelle fuite en avant !

L'histoire récente montre qu'un projet idéaliste convient rarement aux besoins réels des hommes et que, pour l'imposer, il faut recourir, au mieux à des tracasseries administratives, fiscales et policières, au pire à la tyrannie.

Nominalisme et *idéalisme* font la même erreur : ils refusent, tous deux, d'accorder à l'intelligence la faculté d'atteindre la vérité pleine. Dans l'*idéalisme*, la connaissance intellectuelle méprise l'expérience et les sens. Dans le *nominalisme*, la connaissance sensible méprise le pouvoir d'abstraction de l'intelligence.

En fait, les deux systèmes ne croient pas en l'homme, ils le méprisent !

Face à cela, saint Thomas enseigne que la grande loi de notre connaissance est la saisie de l'intelligible dans le sensible et, par là, le passage du matériel à l'immatériel, le passage du singulier à l'universel.

Déjà, Aristote énonçait : "*Le commencement de toutes les sciences, c'est l'étonnement de ce que les choses sont ce qu'elles sont.*"...

A. Ristote

Sur le syndicalisme français

La revue *Histoire et Liberté*, publiée par la Bibliothèque d'histoire Sociale du département des Hauts-de-Seine (4, avenue Benoît-Frachon 92023 Nanterre Cedex), consacre son numéro de l'hiver 2007/2008 au syndicalisme français. Si le ton des commentaires est quelque peu convenu, puisque les Hauts-de-Seine sont sous la coupe de l'UMP, le dossier proposé n'en garde pas moins son intérêt car il est agrémenté de nombreux éléments chiffrés.

Sur soixante-dix pages, les auteurs des contributions font bien le tour de la question, puisqu'il s'agit de "l'indispensable mutation du syndicalisme français". Alors que, tous secteurs confondus, seuls sept pour cent des salariés français sont syndiqués et qu'ainsi, en trente ans, le mouvement syndical a vu ses effectifs divisés par quatre, il serait vain de se cacher que les syndicats qui causent le plus de soucis au Français moyen sont issus de la mouvance stalinienne ou trotskiste, sans parler des anarcho-

syndicalistes. Parler donc d'un syndicalisme de cogestion en France peut apparaître comme un vœu pieux. Soulignons que dès qu'un syndicat adopte une ligne conciliatrice, il trouve sur sa route d'autres syndicats qui se veulent plus révolutionnaires que lui. Les années "Mitterrand" n'ont rien changé à cela. En 1988 (15 décembre) était créé le premier syndicat SUD par des exclus de la CFDT. En 1993 était créée la FSU (Fédération Syndicale

Unitaire) par des exclus de la Fédération de l'Education Nationale.

Le seul signe d'espoir pour une décrispation du climat social réside dans le fait que, le 16 mars 1999, la CGT a été admise au sein de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) où siégeaient déjà Force Ouvrière, la CFDT et la CFTC. Pour le syndicalisme français... l'Europe, pour quoi pas ?

P.C.

Le cardinal Lavigerie et la déclaration d'Alger

“Pour les radicaux, ennemis de l’Eglise et de ses ministres, il était un ambitieux ; pour les catholiques, conservateurs, il était un transfuge.”

R.P. de Préville

On a beaucoup parlé du cardinal Lavigerie (1825 - 1892), le fondateur des Pères Blancs qui, à l’automne de 1890, recevant à Alger l’Etat-Major de l’escadre de la Méditerranée, délivra à ses hôtes un surprenant discours de “ralliement” à la République⁽¹⁾. Son initiative dérouta quelque peu son auditoire et, dès le lendemain, la nouvelle suscita dans toute la France une vigoureuse polémique. Mais que diable était allé faire dans cette galère l’archevêque d’Alger et de Carthage que l’opinion donnait pour légitimiste ? La vérité est que le prélat avait eu le malheur de passer par Rome peu de temps auparavant alors que le pape Léon XIII⁽²⁾ songeait à jeter quelques gouttes d’eau bénite sur le gouvernement français afin de combattre son anticléricalisme et de le rendre fréquentable. Il cherchait, pour mettre en œuvre son projet, l’homme dont il ferait son porte-parole. C’est alors que se présenta devant lui “l’apôtre de l’Afrique”, celui qui “après avoir été le plus populaire des Princes de l’Eglise [...] allait devenir l’être le plus honni et le plus discuté.”⁽³⁾

C’est en octobre 1890 que notre éminence sollicita une audience auprès du Souverain Pontife afin de l’entretenir des progrès de l’évangélisation africaine et de la

croisade anti-esclavagiste qu’il menait alors. Léon XIII l’écoula attentivement car le développement du catholicisme dans cette partie du monde lui tenait à cœur. Cependant, une idée traversa son esprit. Il prit conscience d’avoir devant lui le messenger qu’il cherchait, celui qui ferait des fidèles français des sujets loyaux de la République.

Et pourtant, dans ces dernières années du XIX^e siècle, les rapports entre gouvernés et gouvernants, sur cette vieille terre monarchique, s’avéraient à la fois complexes et conflictuels. La Révolution et ses suites déplorables avaient laissé leur marque indélébile. Dans son ouvrage : *Pour qu’il règne*⁽⁴⁾, Jean Ousset met bien en relief la nature anti-chrétienne de l’idéologie animant alors les dirigeants de la France. En 1876 déjà, le sénateur et franc-maçon Etienne Arago (1802 - 1892) déclarait : “L’Eglise et la Religion doivent être détruites”. Cette volonté d’anéantir “toute influence religieuse, sous quelque forme qu’elle se manifeste”⁽⁵⁾ était partagée par nombre de républicains et la mise en place de cette politique allait bon train. Les autorités “légales”, jour après jour, chassaient Dieu de la sphère pu-

blique et renvoyaient les “curés à leurs presbytères”. Quelques dates sont significatives :

* 1879 - Exclusion du clergé des commissions administratives des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance ;

* 1880 - Suppression des aumôniers militaires. Interdiction aux magistrats d’assister en corps aux processions de la Fête-Dieu. Suppression de l’enseignement religieux dans les examens ;

* 1881 - Suppression de l’enseignement religieux dans les écoles maternelles. Sécularisation des cimetières ;

* 1882 - Crucifix enlevé des écoles. Suppression des aumôniers de lycées. Enseignement religieux interdit dans les écoles primaires.

* 1883 - Interdiction aux troupes de paraître en corps aux cérémonies religieuses ;

* 1884 - Suppression des prières à la rentrée du Parlement. Suppression des aumôniers dans les hôpitaux et de l’immunité des clercs quant au service militaire ;

* 1886 - Exclusion des congréganistes de l’enseignement public. Organisation de l’école laïque...

Cette escalade préparait l’interdiction des ordres religieux et devait aboutir, en 1905, à la sépara-

(Suite page 16)

1) Léon XIII, en 1892, dans l’Encyclique *Au milieu des sollicitudes* persista dans sa volonté de promouvoir le ralliement à la République tout en reconnaissant les sentiments anti-chrétiens des dirigeants. Il pensait que l’union des catholiques suffirait à redresser la situation. L’histoire lui a apporté un cinglant démenti.

2) Le successeur de Pie IX recueillit l’adhésion de la faction libérale, celle qui, déjà, dans les années 1870 avait fait échouer les tentatives de restauration monarchique. Ayant abandonné leur Roi, ils étaient prêts à sacrifier Dieu Lui-même à leur “libéralisme”. Dans ce contexte, la République leur convenait.

3) Cf. : *Un grand Français, le cardinal Lavigerie*, par le R.P. de Préville - Tolra Editeurs (1926).

4) Cf. : *Pour qu’il règne* par Jean Ousset - Dominique Martin-Morin Ed. - 1986.

5) Idem.

(Suite de la page 15)

tion de l'Eglise et de l'Etat⁽¹⁾. Et depuis, l'apostasie continue. En tout cas, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'attitude de la République ne plaidait pas pour un véritable dialogue et une réelle collaboration. Cependant, Rome croyait à l'impossible miracle, sans craindre de jeter les catholiques français dans le plus grand trouble, voire dans la révolte. On privilégiait de la sorte les républicains, convaincus en majorité d'anticléricalisme militant au détriment des monarchistes demeurés fidèles à l'antique devise : Dieu et le Roi. En agissant ainsi, le "successeur de Pierre" affaiblissait sa propre autorité dans notre pays.

Léon XIII pensait qu'après la chute du Second Empire puis, quelques années plus tard, la mort du Comte de Chambord, la France usait inutilement ses forces en de vains combats politiques mettant aux prises, selon les circonstances, légitimistes, orléanistes, bonapartistes et républicains. Ces affrontements, selon le pontife, bénéficiaient aux plus radicaux de chaque faction en interdisant aux modérés de se faire entendre et d'accéder aux affaires. Constatant qu'avec le temps, la république avait acquis une réelle légalité, à défaut d'une vraie légitimité, il estimait que c'était sous ses couleurs que les catholiques devaient se ranger.

Comme la doctrine de l'Eglise déclarait s'accommoder de toute forme de gouvernement, le Pape ne voyait pas pourquoi les catho-

liques, préoccupés avant tout de la défense des intérêts de la Cité et de la Religion, n'accepteraient pas de sacrifier leurs préférences dynastiques et idéologiques sur l'autel du bien commun. Ce raisonnement n'était pas sans failles. En premier lieu, le choix de la forme de gouvernement appartenait à chaque peuple, conformément à ses traditions et son histoire. Il appartenait seulement au "Vicaire du Christ" de veiller à ce que chaque nation, au-delà de son génie propre, respecte et protège les droits de Dieu et les libertés de l'Eglise. En ce domaine, malgré quelques regrettables défaillances⁽²⁾, le "Royaume des Lys" s'était montré, siècle après siècle, plus respectueux que tout autre des prérogatives du Saint-Siège. La France d'Ancien Régime n'était en rien une théocratie mais était une royauté religieuse. Ensuite, en accord avec la pensée de saint Thomas d'Aquin, les théologiens reconnus approuvaient le choix d'une monarchie "modérée" comme image du meilleur système politique. Enfin, les Etats pontificaux, donnés en modèle jusqu'en 1870, obéissaient aux règles monarchiques. Et je ne parle pas de l'exemple si frappant du Royaume de Dieu. De plus, on ne peut qu'être étonné de voir, en l'espèce, un Souverain Pontife user de son pouvoir spirituel, le seul dont il disposait alors, pour régler un problème temporel qui ne relevait aucunement de sa compétence.⁽³⁾

Léon XIII développa ses arguments devant Monseigneur Lavigerie. Il souhaitait aller vite, entraîner à sa suite l'ensemble du clergé français, à charge pour ce dernier de convaincre les catholiques. Le cardinal tenta de présenter quelques objections mais en vain. On ne lui demandait que son obéissance, c'est-à-dire "*de prendre en France l'initiative d'un semblable mouvement*"⁽⁴⁾.

Ce jour-là, comme il est dit plus haut, l'Ordinaire du lieu devait accueillir l'Etat-Major de l'escadre de la Méditerranée, ayant à sa tête le vice-amiral Duperré, accompagné par une quarantaine de hautes personnalités appartenant à l'Armée, à la Magistrature ou à l'Administration de la province. Les choses se déroulèrent comme à l'accoutumée en pareille circonstance. Cependant, à la fin du repas, Monseigneur Lavigerie, embarrassé et persuadé qu'il "allait au suicide"⁽⁵⁾ prit la parole. Il déclara notamment :

... "*L'union [...] est en ce moment [...] notre besoin suprême, l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Eglise et de ses pasteurs, à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute elle ne nous demande pas de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qu'honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la volonté d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire [...] aux principes qui seuls peu-*

(Suite page 17)

1) NDLR - En fait, la séparation des Eglises et de l'Etat ! La "loi de 1905" proclame la séparation de l'Etat et des "Eglises", celles concernées par le Concordat de 1801 et ses modifications du 8 avril 1802 et du 17 mars 1808, soient l'Eglise catholique, les Eglises protestantes (Eglises réformées et Eglises de la Confession d'Augsbourg) et le Judaïsme (assimilé à une Eglise).

2) NDLR - Des défaillances bien mineures, eu égard au nombre de siècles concernés et à analyser dans le contexte de chacune d'elles !

3) Ce phénomène se reproduisit ultérieurement à plusieurs reprises. Par ailleurs, le cardinal Pie précisait "*L'Eglise n'absorbera point la puissance de l'Etat, elle ne violera point l'indépendance dont il jouit dans l'ordre civil et temporel ; elle n'interviendra, au contraire, que pour faire triompher plus efficacement son autorité et ses droits légitimes*". Point n'est besoin de souligner que la République française n'était pas le plus exact soutien de l' "autorité et des droits légitimes" de l'Eglise !

4) *Un grand Français, le cardinal Lavigerie*. Cf. : supra.

5) Idem.

(Suite de la page 16)

vent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de nous de sacrifier pour le salut de la patrie...".

L'amiral Duperré se contenta de répondre par quelques mots polis, avant que n'éclate la Marseillaise jouée⁽¹⁾ par des élèves des Pères Blancs. L'impact du "toast d'Alger" fut considérable. La plupart des républicains demeurèrent sceptiques et ne désarmèrent pas. Une

minorité de catholiques, ceux qui souscrivaient aux thèses libérales ou qui considéraient l'obéissance au pape comme un absolu en tout domaine, approuva le "ralliement" mais le plus grand nombre, clercs et laïcs, manifesta son opposition.

D'aucuns ont rejeté la responsabilité de l'échec de la démarche vaticane sur les excessifs de chaque camp. En fait, il serait plus exact de parler d'ignorance des réalités par la décision pontificale. Le Saint-Père, emporté par ses illusions, n'eut pas conscience de demander aux catholiques français de se rallier à ceux qui, cent ans plus tôt, s'étaient constitués promoteurs de la révolution et instigateurs ou complices des persécutions. Par-

fois, les peuples se souviennent ! Accepter la république revenait à admettre et servir des doctrines contraires aux préceptes de la Religion et renier ainsi plus de mille ans d'histoire nationale.

De plus, la suite des temps l'a bien marqué, l'initiative romaine n'a en rien désarmé les anticléricaux. Les lois sont venues inexorablement, année par année, détruire l'héritage chrétien. Parfois, les circonstances imposèrent des trêves mais ce ne furent jamais que des suspensions d'armes. Aujourd'hui, une seule chose a véritablement changé : le consentement des victimes.

Pierre Valancony

1) NDLR - Cet épisode montre qu'il ne s'agissait pas seulement de se rallier à une "forme de gouvernement" - ce qui, nonobstant le fait qu'il n'appartenait pas au pape de l'imposer, pouvait n'être pas, dans l'absolu, inimaginable - mais bien à la Révolution que la Marseillaise symbolisait (et symbolise toujours...).

Philippe Auguste

Louis VII se marie en 1154 avec Constance de Castille, fille d'Alphonse VII, de laquelle il a deux filles. Constance meurt le 4 octobre 1160 et Louis se remarie le 30 novembre avec Adèle de Champagne, fille cadette de Thibaut II, comte de Champagne. De cette dernière union, naît Philippe, au château de Gonesse dans la nuit du 21 au 22 août 1165. Les Parisiens laissent éclater leur joie. Louis VII est à Etampes et, dans une charte, rend grâce à Dieu de lui avoir donné, ainsi qu'à son peuple, un héritier. La continuité dynastique capétienne est ainsi assurée depuis sept générations. Le chroniqueur de Tours le présente comme beau et bien fait, il a un visage joyeux et le teint rubicond. Ses cheveux ébouriffés lui valent le surnom de valet maupeigné. Il est chauve quand il

meurt à 58 ans. Il est généreux envers ses amis et il aime l'intrigue. Il est religieux et sage. Il craint pour sa vie et s'emporte facilement. Il ne met pas à mort les prisonniers.

Philippe II est oint et sacré, dans la cathédrale de Reims, le 1^{er} novembre 1179, du vivant de son père dont la santé décline ensuite rapidement et qui meurt le 18 septembre 1180. Il est surnommé Augustus par le chroniqueur Rigord de St-Denis car il est né au mois d'août et, à l'instar des empereurs romains, il a agrandi ses possessions. L'assistance à son sacre se compose de trois maisons principales. Philippe, comte de Flandre, porte l'épée de Philippe de France durant la procession et il porte les mets durant le banquet.

Baudouin V, comte de Hainaut, son futur beau-père, a une suite de quatre-vingt chevaliers. Guillaume aux Blanches-Mains, archevêque de Reims et cardinal, représente la maison de Champagne et consacre Philippe. Adèle est au chevet de Louis VII malade. La maison d'Anjou est présente en la personne d'Henri le Jeune qui tient la couronne de Philippe durant la procession. Il est accompagné par Richard, comte de Poitou et par Geoffroi, comte de Bretagne. Henri a une suite qui porte de précieux cadeaux exotiques pour Philippe. Ces trois maisons sont ses vassales. Il y a des prélats, quatre archevêques, leurs évêques suffragants, de nombreux abbés et des barons. Philippe est acclamé par la foule qui crie vive le roi. Il est marié, à

(Suite page 18)

quinze ans, avec Isabelle de Hainaut qui en a dix. Elle est la fille de Baudouin et de Marguerite de Flandre. Leur mariage est célébré à Bapaume le 28 avril 1180. Elle est ointe et couronnée en l'abbaye de St-Denis, tandis que Philippe est couronné une nouvelle fois le 25 mai 1180. Le 3 ou 5 septembre 1187, à Paris, Isabelle donne naissance à un fils appelé Louis. Elle meurt trois ans plus tard au cours d'une nouvelle grossesse.

En 1179, le domaine royal est limité à l'Ile-de-France entre Mantes, Sens et Orléans. Il est divisé en quarante prévôtés qui sont des centres de pouvoir. Il s'agit de villes comme Paris, Orléans, Etampes, Compiègne, Senlis, Poissy, Laon, Bourges et de ha-meaux. Les prévôtés sont supervisées par trente-cinq prévôts. Paris, Orléans et Bourges sont divisées en deux ou trois prévôtés, alors que les petites villes sont regroupées en une seule. Pendant la première décennie de son règne, Philippe ajoute dix prévôtés du fait de ses acquisitions dans l'Amiénois et le Berry. En 1190, les baillis sont créés pour surveiller les prévôts.

La rivalité entre Philippe et Henri II d'Angleterre aboutit à la guerre. En 1188, Philippe attaque le Berry, prend Châteauroux et Vendôme mais échoue à Mantes. En août, lors d'une conférence à Gisors dans le Vexin, Henri et sa suite bénéficient de l'ombre d'un orme alors que Philippe et sa suite souffrent du soleil. Les pourparlers échouent. En automne, Philippe fomenté une révolte des vassaux d'Henri II au nord de la Loire. Henri renonce au Berry et à l'Auvergne par le traité d'Azay-le-Rideau, le 4 juillet 1189.

Philippe et Richard d'Angleterre participent à la III^{ème} Croisade avec les grands barons de France. La régence est confiée à la reine-mère Adèle et à son frère Guillaume aux Blanches-Mains. Les croisés s'em-

barquent à la fin de l'été 1190 pour Messine et ils y restent l'hiver à cause des tempêtes. Philippe navigue vers la Terre Sainte le 30 mars 1191. L'objectif de la Croisade est de prendre Acre pour en faire le centre de ravitaillement des croisés. Philippe y arrive le 20 avril 1191 durant le siège. Il commande les croisés, il fait construire des tours, des catapultes et des béliers. il supervise les mineurs. Richard y arrive en juin. Ils y contractent la fièvre alopécie qui leur fait perdre les cheveux et les ongles. Les Français ouvrent une brèche le 3 juillet mais ils sont repoussés, ainsi que les Anglais, une semaine plus tard. Les tentatives terrestres de Saladin échouent. Les ressources diminuant, ils capitulent le 12 juillet. Philippe veut regagner la France et donne le commandement des troupes à Eudes, duc de Bourgogne. Il jure à Richard de défendre ses possessions jusqu'au quarantième jour après le retour de ce dernier. Il part d'Acre le 31 juillet et arrive à Paris le 27 décembre où il est chaleureusement accueilli. Il dépose ensuite sur l'autel de l'abbaye de St-Denis une étoffe de soie pour remercier son saint patron de l'avoir aidé.

Philippe de Flandre étant mort à Acre le 1^{er} juin, Philippe II prend possession de l'Artois et le revendique pour son fils Louis du fait de la dot apportée par son épouse Isabelle. Eléonore, héritière du comte de Vermandois, est confirmée dans ses droits sur le Valois et le Vermandois en 1192 mais, comme elle n'a pas d'enfant, Philippe sera son héritier.

Isabelle meurt en couches, à Paris, le 15 mars 1190. N'ayant qu'un fils, Philippe souhaite se remarier. Il obtient de Knud VI, roi de Danemark, la main de sa sœur Ingeburge âgée de dix-huit ans. Il l'épouse à Amiens le 14

août 1193. Ingeburge est couronnée le lendemain à Reims par l'archevêque Guillaume. Mais, Philippe devient pâle, nerveux et fébrile. Il se sépare d'Ingeburge, l'envoie au monastère de St-Maur-des-Fossés et veut faire annuler le mariage.

Quinze évêques, comtes et chevaliers se réunissent à Compiègne sous la présidence de Guillaume aux Blanches-Mains le 5 novembre. Ils relèvent que le roi et Ingeburge sont parents à un degré prohibé et prononcent l'annulation du mariage. Ingeburge fait appel au pape Célestin III qui casse la sentence d'annulation. Mais, le 1^{er} juin 1196, Philippe se remarie avec Agnès de Méran, fille de Berthold III, duc de Méran. Innocent III est élu pape en 1198. Energique, il veut accroître l'influence papale dans les affaires qui relèvent de la compétence de l'Eglise. Il demande à Philippe, par lettre, de renvoyer Agnès et de reprendre Ingeburge. Philippe ne répondant pas favorablement, Innocent III fait, le 13 janvier 1200, prononcer par son légat, Pierre de Capoue, la mise en interdit du Royaume. Innocent III envoie un nouveau légat, Octavien, connu de Philippe. Philippe se réconcilie avec Ingeburge à St-Léger-en-Yvelines, qui part pour le château royal d'Etampes. Agnès est renvoyée mais non exilée car elle attend un enfant. L'interdit est levé en septembre 1200. Agnès meurt à Poissy en juillet 1201 en donnant naissance à Philippe. Elle est inhumée, avec tous les honneurs, à Mantes en l'église St-Corentin. Philippe II est libéré de sa situation conjugale irrégulière. Innocent III déclare héritiers légitimes les enfants d'Agnès en novembre 1201.

Au début de 1193, Richard, le nouveau roi d'Angleterre, étant retenu prisonnier en Autriche, Jean (sans Terre), son frère, va à Paris où il prête hommage à Philippe pour la Normandie et l'Anjou. En janvier 1194, Jean lui cède la Normandie à l'est de la Seine, sauf Rouen, ainsi

que Tours et les fiefs de la Loire. Après sa libération, Richard attaque la Normandie le 12 mai et détache Jean du camp français. Le 3 juillet, les Anglais attaquent Philippe à Fréteval près de Vendôme. Avec la paix de Gaillon, Philippe perd ses conquêtes sauf le Vexin. En 1196, Richard fait construire aux Andelys, sur un rocher dominant la Seine, la forteresse de Château-Gaillard. Elle remplace Gisors comme pièce maîtresse de la défense normande. Durant l'été 1197, Baudouin VI, comte de Hainaut et de Flandre, attaque l'Artois. En septembre, Richard fait alliance avec Baudouin et Renaud de Boulogne. Philippe capitule à Ypres en Flandre car ses lignes de ravitaillement sont coupées. Richard prend St-Omer et Aire le 8 octobre. En 1198, il envahit le Vexin, Philippe est vaincu à Courcelles le 28 septembre et se replie sur Gisors. Le pont sur l'Epte cède sous le poids des chevaliers. Vingt meurent noyés et Philippe est retiré de l'eau. En octobre, Mercadier le bat à Vernon et détruit sa cavalerie. Le 13 janvier 1199, la trêve de Vernon laisse Gisors à Philippe. Richard est blessé par une flèche d'arbalète lors du siège du château de Châlus-Chabrol. Il meurt de sa blessure le 6 avril. Le 22 mai 1200, la paix du Goulet est signée entre Philippe et Jean d'Angleterre qui cède l'Evreux en Normandie, sauf les Andelys et le Château-Gaillard, ainsi qu'Issoudun dans le Berry.

Le 23 mai, Louis, le fils aîné de Philippe, épouse Blanche de Castille, nièce de Jean d'Angleterre. Jean enlève Isabelle d'Angoulême, qui a douze ans, et l'épouse, alors qu'elle est fiancée à Hugues de Lusignan, comte de La Marche. Jean ravage les possessions de Philippe dans les environs de Tours. En avril 1202, Philippe convoque Jean à Paris pour qu'il réponde de ses exactions en Aquitaine et à Tours. Jean ne se présente pas et la cour de France, réunie le 28 avril, le

condamne à la confiscation de toutes ses possessions françaises. En juillet, Philippe arme Arthur de Bretagne chevalier et l'investit de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, le Poitou restant à conquérir. Jean d'Angleterre fait prisonnier Arthur à Mirebeau près de Loudun le 1^{er} août. Arthur est assassiné le 3 avril 1203. Innocent III charge le légat Gérard, abbé de Casamari, de négocier la paix car la guerre fait obstacle à la IV^{ème} Croisade. En mai, Renaud, comte de Boulogne, Eudes, duc de Bourgogne, Blanche, comtesse de Troyes, Hervé, comte de Nevers, et d'autres encore, écrivent à Philippe pour le persuader de résister aux tentatives pontificales. Philippe attaque en Normandie. Il veut s'emparer de Château-Gaillard. En août, il réunit ses barons à Mantes qui lui conseillent de rejeter les exigences d'Innocent III. Le siège commence en septembre. La population locale se réfugie dans la basse-cour. La garnison, composée de trois cents hommes, est commandée par Roger de Lacy, connétable de Chester. Elle chasse les infortunés. Philippe donne l'ordre de les laisser passer et de les nourrir. La garnison résiste jusqu'au 6 mars 1204. Rouen capitule le 24 juin. En juin, le légat Gérard convoque les prélats français en concile à Meaux. La conquête de la Normandie est reconnue comme un fait accompli.

Ferrand, ou Ferdinand, fils de Sanche I^{er} de Portugal, épouse, en janvier 1212, Jeanne de Flandre, héritière avec sa sœur, de Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre. Il est vassal d'Othon IV de Brunswick et de Philippe II. En novembre, Louis de France rencontre, à la frontière entre Toul et Vaucouleurs, Frédéric de Hohenstaufen. Ils décident de ne pas, séparément, faire la paix

avec Jean d'Angleterre et Othon. Frédéric, élu à Francfort le mois suivant, est couronné roi des Romains à Mayence. Jean arrive à La Rochelle le 15 février 1214. Il regagne le soutien des barons aquitains. Il arrive dans la vallée de la Loire en mai et entre à Angers le 17 juin. La garnison de la Roche-aux-Moines refuse de capituler. Le 2 juillet, Louis, obéissant à Philippe, délivre la Roche-aux-Moines avec huit cents chevaliers. La bataille de Bouvines, au sud-est de Lille, a lieu le 27 juillet 1214. Hugues de Boves propose à Othon IV d'attaquer les Français au moment où ils traverseront le pont de Bouvines. Frère Guérin, évêque de Senlis, conseille à Philippe d'aligner ses troupes, quand l'arrière-garde aperçoit les ennemis coalisés en ordre de bataille. Philippe ordonne de se préparer au combat à midi à l'ombre d'un frêne, près du pont. Il entre dans une chapelle pour y prier, s'arme et monte à cheval. Il harangue ses troupes, leur dit qu'elles combattent pour Dieu et pour l'Eglise contre des ennemis qui ont été excommuniés par Innocent III.

Philippe est au milieu de ses troupes, avec son oriflamme. Othon est en face, avec son enseigne, une aigle surmontant un dragon et transportée sur un char. Philippe est désarçonné par des crocs. Il est sauvé par son armure. Ses chevaliers lui donnent un cheval et il est mis hors de danger. La cavalerie française fonce sur les piquiers allemands. A droite, Guérin et le comte de St-Pol lancent cent cinquante cavaliers contre les fantassins flamands qui plient. Eudes attaque Ferrand qui est fait prisonnier. A gauche, les cavaliers français foncent sur l'aile droite de l'armée impériale, dégarnie pour renforcer le centre. L'un des chefs de cette armée, Guillaume, comte de Salisbury, est fait prisonnier. Un autre, Hugues de Boves, s'enfuit. Renaud, chef de l'infanterie mercenaire, capitule. La défaite impériale est totale. Othon

perd ses bannières de guerre qui sont envoyées à Paris. L'aigle est envoyée à Frédéric II.

Le 18 septembre, à Chinon, Philippe et Jean signent une trêve de cinq ans. Jean renonce au Maine, à l'Anjou, à la Touraine et au Poitou. Il retourne définitivement en An-

gleterre le 13 octobre.

En 1219, Philippe intervient dans la guerre contre les Albigeois. En 1222, il quitte Pacy-sur-Eure pour Paris où il doit participer à une réunion ecclésiastique en vue de préparer une nouvelle croisade. Il meurt en

route, à Mantes, le 14 juillet 1223.

Son corps est ramené à Paris. Il est habillé d'une tunique, d'une dalmatique et recouvert d'un drap d'or. Sa tête est couronnée et sa main porte le sceptre.

Jean-Charles Belotti

Découverte de documents inédits sur le cœur de Louis XVII

Au mois d'avril 2007, des membres du Mémorial de France à Saint-Denys sont avertis que des documents sur Louis XVII sont à vendre par Monsieur Lefebvre, antiquaire au passage des Panoramas à Paris.

Après une première étude d'un lot de documents, il s'avère que ceux-ci sont relatifs au transfert du cœur de Louis XVII de la famille du docteur Pelletan à Don Carlos, chef de la Maison de Bourbon. Au mois de mai 2007, le Mémorial de France se porte acquéreur de dix-huit documents manuscrits, de six journaux parus pendant l'été 1895 et de deux brochures d'époque présentant l'histoire de Louis XVII et de son cœur.

Ces documents proviennent de la succession de Monsieur Edouard Dumont, fils d'un premier mariage de la veuve de Prosper Deschamps, cousin de la bru du docteur Gabriel Pelletan. Édouard Dumont est dépositaire du cœur en 1895 et il envisage de l'offrir à l'héritier salique des rois de France, Don Carlos de Bourbon qui vit au château de Frohsdorf et passe l'été en villégiature à Venise. Avant d'accepter la relique, Don Carlos souhaite avoir un avis d'experts médicaux afin de prendre un maximum de garanties. Il veut, entre autres, s'assurer que le cœur est bien celui de l'enfant mort au Temple à dix ans. Il charge son

représentant officiel en France, le comte Urbain de Maillé de solliciter ces expertises. Conforté par l'avis des médecins, Don Carlos accepte ce précieux don qui lui est apporté à Venise au mois de juin 1895, cent ans après le décès de Louis XVII, par le comte de Marichallar et Monsieur Maurice Pascal.

Le lot de documents est intéressant pour le Mémorial de France à Saint-Denys pour deux raisons : il contient la copie certifiée conforme des trois expertises médicales, ainsi qu'un document autographe dans lequel le chef de la Maison de Bourbon justifie une démarche conforme à celle menée par "les rois nos prédécesseurs".

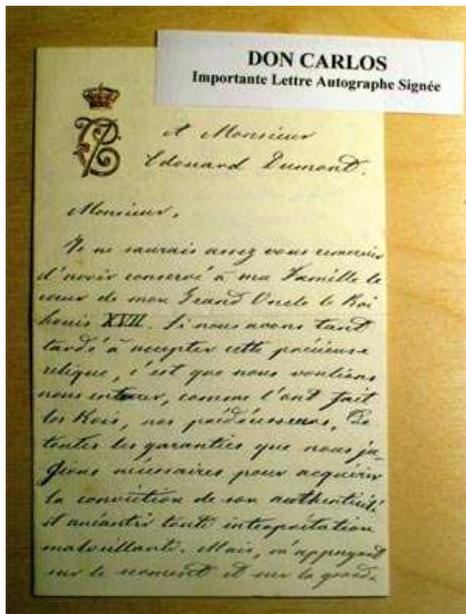
L'assemblée générale du Mémorial de France à Saint-Denys, à la demande de Monsieur le duc de Bauffremont, son président, a accepté que la photographie des manuscrits autographes soient accessibles aux chercheurs depuis son site internet. Pour consulter les originaux, ou pour les utiliser à des fins de parution ou d'exploitation quelconque, merci de prendre contact et de solliciter les autorisations nécessaires auprès du Mémorial de France à Saint-Denys.

Mémorial de France à Saint-Denys
18, rue Cler, 75007 Paris

Ces documents sont les suivants :

- Lettres du docteur Martellière à Édouard Dumont
- Lettres de Paul Cottin à Édouard Dumont
- Lettre du comte de Maillé
- Lettres de Georges Collas, secrétaire du comte de Maillé
- Copie de l'attestation du docteur Chevassus
- Copie de l'attestation du docteur Martellière
- Copie de l'attestation du docteur Sireley
- Lettre autographe de Don Carlos
- Lettres de Maurice Pascal à Édouard Dumont





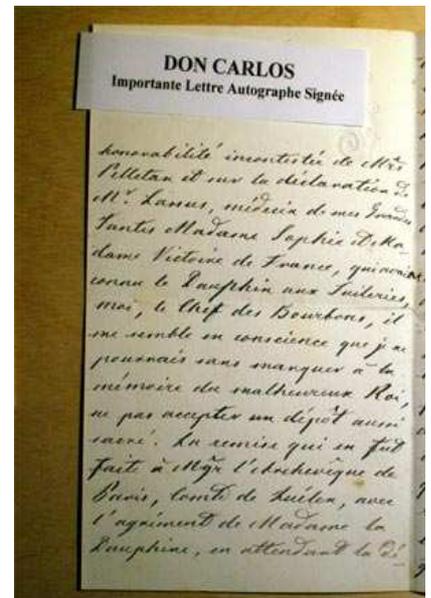
Lettre

de

Don Carlos

à

M. Édouard Dumont



A Monsieur Edouard Dumont

Monsieur,

Je ne saurais assez vous remercier d'avoir conservé à ma famille le cœur de mon grand oncle le Roi Louis XVII. Si nous avons tant tardé à accepter cette précieuse relique, c'est que nous voulions nous entourer, comme l'ont fait les Rois nos prédécesseurs, de toutes les garanties que nous jugions nécessaires pour acquérir la conviction de son authenticité et anéantir toute interprétation malveillante. Mais, m'appuyant sur le serment et sur la grande honorabilité incontestée de M. Pelletan et sur la déclaration de M. Lassus, médecins de mes grandes tantes Madame Sophie et Madame Victoire de France, qui avaient connu le Dauphin aux Tuileries, moi, Chef des Bourbons, il me semble en conscience que je ne pouvais, sans manquer à la mémoire du malheureux Roi, ne pas accepter un dépôt aussi sacré. La remise qui en fut faite à Mgr l'Archevêque de Paris, comte de Quélen, avec l'agrément de Madame la Dauphine, en attendant la décision royale qui devait fixer le lieu du repos définitif du cœur, soit au Val de Grâce, soit à Notre Dame, soit à Saint Denis, projet que la Révolution de 1830 empêcha de réaliser, ainsi que la visite de Madame la duchesse de Berry fit à l'Archevêché, accompagnée de mon Oncle le duc de Bordeaux et de Mademoiselle, depuis duchesse de Parme, prouvent combien à cette époque la Famille Royale s'intéressait au sort de cette relique. Mais je ne pourrai oublier que c'est au dévouement de Madame Deschamps, votre mère, et au vôtre, Monsieur, que nous devons de pouvoir recueillir les précieux restes de l'infortuné Louis XVII, malgré tant d'événements qui semblaient vouloir s'acharner à les éloigner de nous.

Que Dieu vous ait dans Sa Sainte garde, et croyez-moi

Votre affectionné

Carlos

Venise, le 15 juin 1895

Activités annoncées

- **Samedi 26 avril 2008** : 24^{ème}
Journée Légitimiste de Bretagne : **A la découverte du Pays Bigouden**, organisée par le Cercle Duchesse Anne - Renseignements et inscriptions : Alain de Kerguelen (Le Kergoat, 29140 Melven - tél. :

06 68 70 09 08) - Michel Méda (Route des Pêcheurs, Pointe de Trévignon, 29910 Trégunc - tél. : 06 60 14 68 88).

- **Dimanche 4 mai 2008** : Journée Légitimiste du Périgord. Renseignements auprès de Ma-

dame Gérard : Fondargent, 24560 Issigeac.

- **10, 11 et 12 mai 2008** : Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Montmartre - Association Pèlerinage de Tradition : 23 rue Poliveau, 75005 Paris, tél. : 01 55 43 15 60, fax : 01

55 43 15 61,

courriel : pele.trad@wanadoo.fr,

site : pelerinagesdetradition.com.

- **Du mercredi 6 au vendredi 15**

août 2008 : *La Vendée Militaire*

(2 avenue de la Gare, 49123

Ingrandes-sur-Loire, tél. : 02 41

39 25 36) propose un voyage

d'histoire : *Dix jours sur les pas*

des Bourbons en exil (1832-1883)

sous la conduite de Dominique

Lambert de La Douasnerie.

Livre reçu

La Dévotion des cinq premiers samedis du mois (Numéro hors série de *Lumière, amour et vérité* : *Fatima*. Association Notre-Dame de la Lumière, 4 place du 8 mai, 36220 Mérégnay).

Au sommaire : *De La Salette à Fatima. A Fatima. Les principales paroles de la Vierge Marie. Après Fatima. Historique. Avant Fatima. Fatima. Conditions nécessaires pour une bonne pratique de la Dévotion des cinq premiers samedis du mois. Quelques précisions utiles. Jean-Paul I^{er} et Fatima. Les opposants de Fatima. Questions relatives à la Consécration de la Russie. Un point d'histoire. Lucie et sa mission terrestre. Bibliographie.*

Revue de presse

La Blanche Hermine

(Fédération Bretonne Légitimiste, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7)
Au sommaire du n° 64 - janvier-février 2008 : *Abus de faiblesse. En bref. Le droit divin providentiel, mythe ou réalité dans la pensée de Bossuet ? La Bretagne catholique : Soixante ans de malheur pour les Catholiques à Dol. Histoire de Bretagne : une oraison funèbre pour la Bretagne (III). Le comte Joseph de Puisaye en Bretagne en 1793-1794.*

La Durbelière

(Jean-Louis Caffarel, Sept-Lys, 13 avenue du Mal Leclerc, 7230 Dammartin-en-Geole)
Au sommaire du n° 100 - septembre-octobre-novembre 2007 : *La Durbelière n° 100. Les Capétiens en 1994. Louis XX : article du n°1 d'avril 1994. La tradition royale. Monseigneur le Prince Louis, duc d'Anjou et la Princesse Marie-Marguerite, duchesse d'Anjou aux Invalides, le 23 septembre 2007. Henri de La Rochejaquelein, généralissime à vingt-et-un ans. La troupe des cœurs de chouans présente son film : "Pour Dieu, pour le Roy. Vendéen, lève-toi !" Louis XX et ses sujets.*

Savoir

(Association Vendée Militaire, 2 avenue de la Gare, 49123 Ingrandes-sur-Loire)
Au sommaire du n° 82-83 - septembre-décembre 2007 : *Carneret de la Vendée Militaire. La lettre aux amis de la Vendée Militaire. Le pardon de Bonchamps. Dominique Lambert de La Douasnerie, président à vie de la Vendée Militaire. Angers Révolutionnaire : Louis-Guillaume Papin, auteur de : "Les détenues au Calvaire d'Angers". La Vendée Militaire en mouvement. Pièce de Théâtre : "Les détenues au Calvaire d'Angers". Angers Révolutionnaire : un homme de bien, Joseph Trotouin, administrateur du Calvaire. Un ouvrage Posthume de Jean de La Touche d'Avrigny. L'enlèvement du chevalier Destouches de la prison de Coutances. Fatima et la dévotion des cinq premiers samedis du mois. Quelques notes sur Noirelieu et le combat du 3 août 1794. Georges Bernanos et le Panache. La journée de la Vendée Militaire à Prinquiau, le 23 juin 2007.*

Revue du Souvenir de la Chouannerie mayennaise

(17 place Cheverus, 53100 Mayenne)
Au sommaire du n° 58 - décembre 2007 : *Voyage à Jersey le 14 juillet 2007. XXVIII^e journée du Souvenir le 26 août 2007. Commémoration du 250^e anniversaire de la naissance de Jean Chouan et du 214^e anniversaire de la bataille d'Entrammes. La St-Nicolas organisée par les "Lys de France" au château de Chambord le 15 décembre. Marie-Antoinette, cette inconnue. Alexandre Guillaume Coustard de Souvre (1768-1830), compagnon du chef chouan Jambe d'Argent. Jersey au temps de la duchesse de Berry. Les messes "chouannes" dans l'affaire de Niaffles. Bibliographie : Le livre de famille, par Gérald de Bourmont ; Brigands et Patauds en Ille-et-Vilaine par M^{re} André Desmots ; La chouannerie, par Gabriel du Pontavice. La Bataille d'Entrammes, 26 octobre 1793, première bataille de la virée de Galerne.*

(Suite page 23)

Lecture et Tradition

(D.P.F. - BP 1,

86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 365-366 - juillet-août 2007 : *Les combattants du Christ-Roi* : Cristeros. *Entretien avec une jeune lectrice des Cristeros*. Plus de 2000 jeunes saints, jeunes témoins. *Relire la revue Itinéraire aujourd'hui (le souvenir de l'Algérie française)*. *Histoire de la politesse de 1789 à nos jours*. *De Mauzé à Tombouctou sur les pas de René Caillié*. *Les fondements philosophiques de la démocratie moderne*.

Sous la Bannière

(Les Guillots, 18260 Villegenon)

Au sommaire du n° 134 - novembre-décembre 2007 : *Cosme-Raymond de Crémone*. *Saint-Père, sauvez-nous, nous périssons*. *Application du Motu proprio*. *Benoît XVI et les dieux païens du sexe*. *Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise*. *Monseigneur Lefebvre par Max Barret*.

Lectures Françaises

(SA D.P.F. - BP 1,

86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 610 - février 2008 : *La frénésie des propositions*. *Aidez-nous à survivre !* (Achetez vos livres à DPF). *La Mouche et l'Araignée : la vérité sur l'avortement*. *Fausse confidences*. *Les remous de la LCR*. *La macédoine de "l'ouverture"*. *Retour sur les émeutes de 2007*. *Le méli-mélo des emplois aidés*. *Frédéric Bastiat*. *Le nouveau cardinal de Paris*. *Attention aux micropuces ! Vous avez dit égalité ! Un catalogue des livres*

pour répondre à la désinformation.

Courrier de Rome, Si si no no

(BP 156,

8001 Versailles cedex)

Au sommaire du n° 307 : *Le Vatican et les Limbes*. *Les Limbes et le jugement universel*. 1962, *révolution dans l'Eglise (suite)*. Les Actes du VII^e Congrès Si Si No No des 5, 6 et 7 janvier 2007 : "Les crises dans l'Eglise, les causes, effets et remèdes" sont disponibles à partir de fin janvier 2008 au prix de 20 euros.

Lettre aux Amis de Notre-Dame de Bellaigues

(63330 Virlet)

Au sommaire du n° 12 - Avent 2007 : *Chronique du monastère*. *L'Immaculée Conception : Eadmer de Cantorbéry (+ 1124) est le premier théologien qui ait traité explicitement de l'Immaculée Conception*. *Le mot du Cellérier*.

Le Lien (DRAC)

(8, rue Vavin, 75006 Paris)

Au sommaire du n° 228 : *La France déboussolée*. *Etre SDF à Moscou*. *Quelques livres (Jacques Isorni, l'avocat de tous les combats*. *Lumière de France*. *Un béret rouge... en képi bleu*.). *Souvenir : il y a juste 90 ans, les apparitions de Notre-Dame de Fatima au Portugal*. *Tribune libre : lettre ouverte au Président de la République algérienne*. *L'Honneur de vivre*. *Lettre aux gardiens de la mémoire*. *Journée nationale d'hommage aux har-*

kis.

Le Sel de la terre

(Couvent

de la Haye-aux-Bonshommes,
49240 Avrillé)

Au sommaire du n° 63 - hiver 2007 : *Les nouveautés doctrinales*. *Le progrès du savoir : seule la philosophie réaliste les explique*. *Une merveille de la création : l'eau*. *Le magistère conciliaire est-il infallible ? Pour une lucidité catholique*. *La Vierge Marie, le sacerdoce et la messe*. *O bienheureuse Trinité ! La prédication de saint Vincent Ferrer*. *Engelbert Dollfuss, un chef d'État catholique victime d'Hitler*. *Quand la Nouvelle Droite réécrit l'histoire*. *Le scandale d'Assise renouvelé à Naples*. *Salut du pape Benoît XVI*. *Quelques livres sur la Seconde Guerre mondiale : Nazisme et occultisme ; Kattyn, crime et mensonge soviétiques ; le Temps des compromis, mai-décembre 1940 ; Syrie 1941, la guerre occultée*.

Bulletin des Amis de saint François de Sales

(CP 2016, 1950 Sion 2)

Au sommaire du n° 139 - octobre-décembre 2007 : *Homélie de Mgr Tissier de Mallerai, St-Nicolas du Chardonnet le 11.11.2007*. *Le Motu proprio Summorum Pontificum*. *Quel accueil est-il réservé aux demandeurs du "Motu proprio" ? Les examens prénataux - pour quoi faire, au juste ? L'euthanasie, dignité humaine ou lâcheté inconséquente ? Mgr Tissier de Mallerai au Symposium : Graves erreurs de Benoît XVI*.



Manifeste légitimiste

■ La deuxième édition du *Manifeste légitimiste* vient de paraître. Nous remercions tous les souscripteurs qui ont permis cette réédition et qui ont fait preuve de patience et de confiance.

La table des matières :

- Introduction à la politique,
- Légitimité naturelle et légitimité théologique,

- *Autorité et institutions politiques,*
- *Du bon exercice de l'autorité royale,*
- *La légitimité contestée,*
- *Les corporations : utopie ou idée neuve ?*
- *Deux pièges en temps de*

- crise : naturalisme et providentialisme,*
- *Essai sur le libéralisme pratique. Action du catholique dans une société révolutionnaire,*
- *Légitimiste et légitimité,*
- *Conclusion et perspective,*

- *Index des noms cités.*

Cet ouvrage est à commandé auprès de **Mme L-E. du Bouexic, Pinieux, 56220 Limerzel**, au prix de **24,00 euros**, franco de port.

Carnet du Jour

" Information non disponible "

Sommaire

<i>Ni anges, ni bêtes</i>	<i>p. 1</i>
<i>Une politique européenne ambiguë</i>	<i>p. 2</i>
<i>Message de Mgr le duc d'Anjou</i>	<i>p. 3</i>
<i>Démocratie en Afrique : un rêve passé ?</i>	<i>p. 4</i>
<i>Erratum</i>	<i>p. 5</i>
<i>18^{ème} Session d'été de formation légitimiste</i>	<i>p. 5</i>
<i>Qui sont les FARC ?</i>	<i>p. 6</i>
<i>Quelques nouvelles d'Europe orientale</i>	<i>p. 7</i>
<i>Le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... ..</i>	<i>p. 8</i>
<i>Une démonstration de force des États-Unis face à la Chine ?</i>	<i>p. 9</i>
<i>"La laïcité, c'est-à-dire l'État neutre entre les religions".....</i>	<i>p. 9</i>
<i>Un peu de philosophie... ..</i>	<i>p. 13</i>
<i>Sur le syndicalisme français</i>	<i>p. 14</i>
<i>Le cardinal Lavignerie et la déclaration d'Alger</i>	<i>p. 15</i>
<i>Philippe Auguste</i>	<i>p. 17</i>
<i>Découverte de documents inédits sur le cœur de Louis XVII</i>	<i>p. 20</i>
<i>Activités annoncées</i>	<i>p. 21</i>
<i>Livre reçu</i>	<i>p. 22</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p. 22</i>
<i>Manifeste légitimiste</i>	<i>p. 23</i>
<i>Carnet du jour</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

*Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.*

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Château de Bonnezeaux

49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal 15,00 €

Abonnement électronique 10,00 €

Abonnement étranger 17,00 €

Abonnement de soutien 20,00 €

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Rédacteur en Chef : Dominique Coudé.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : avril 2008

courriel : uclf.@worldonline.fr